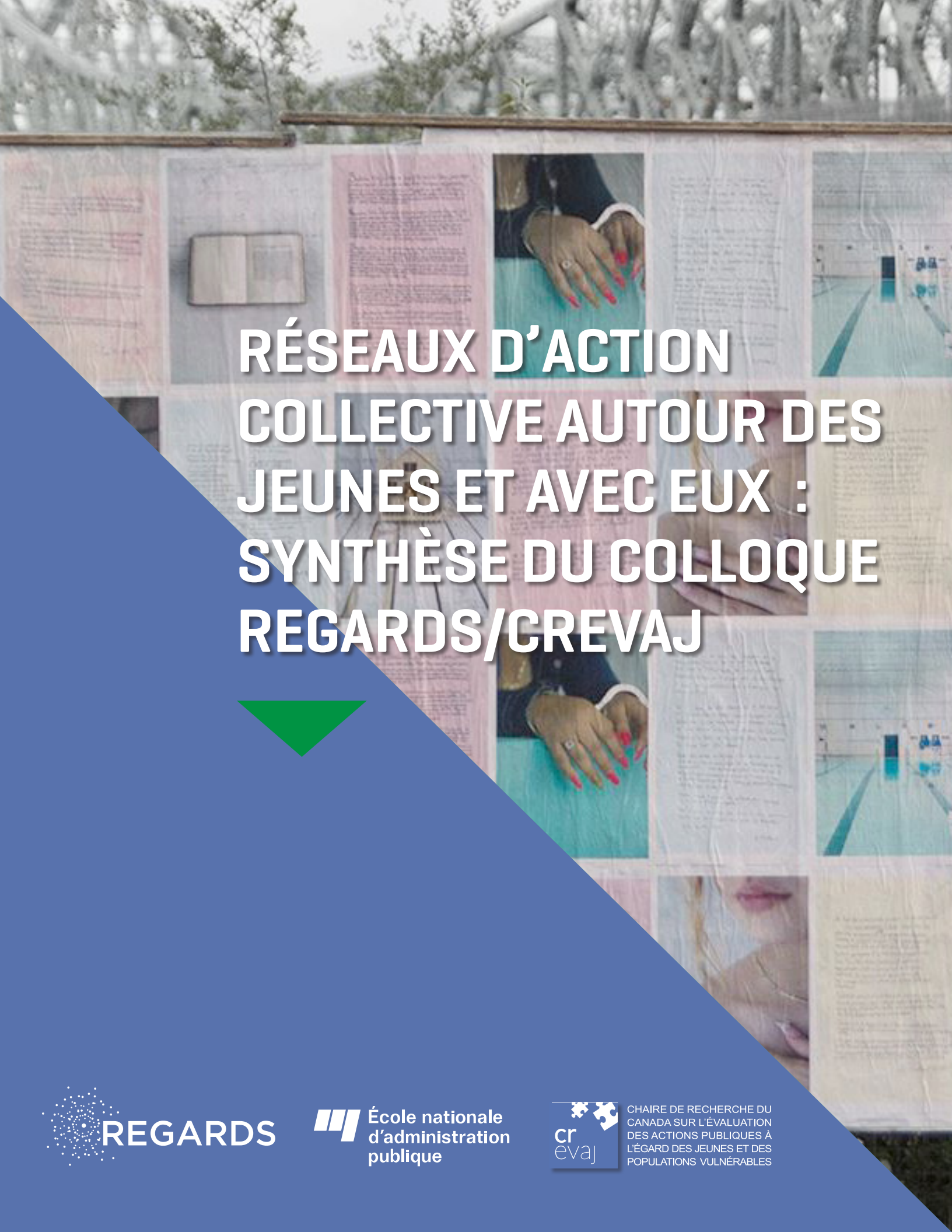




RÉSEAUX D'ACTION COLLECTIVE AUTOUR DES JEUNES ET AVEC EUX : SYNTHÈSE DU COLLOQUE REGARDS/CREVAJ

Réseaux d'action collective autour des jeunes et avec eux : synthèse du colloque REGARDS/CREVAJ

AUTEURS

Julie Deschênes et **Rosita Vargas Diaz**, Ph. D. (c) Travail Social, Université de Montréal, Assistantes de recherche CREVAJ, ENAP

Geneviève Grenier, M. A., Spécialiste en mobilisation des connaissances, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

SOUS LA SUPERVISION DE

Nassera Touati, Ph. D., professeure titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP), directrice scientifique de l'équipe de recherche REGARDS

Martin Goyette, Ph. D., professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique (ENAP), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ)

David Payan, coordonnateur de la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ)

COORDINATION DE L'ÉDITION ET RÉVISION

Geneviève Grenier, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

GRAPHISME

Le Zeste Graphique et Patricia Décarie

DIFFUSION

Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal : www.centreinteractions.ca

REPRODUCTION

Il est permis de reproduire à des fins purement informatives et non commerciales tout extrait du présent document pourvu qu'aucune modification n'y soit apportée et que le nom de l'auteur original et de la source soient clairement indiqués.

© Centre InterActions, CIUSSS du Nord-de- l'Île-de-Montréal

ISBN 978-2-550-86985-6 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2018



REMERCIEMENTS

Les auteurs aimeraient remercier le comité organisateur et scientifique du colloque, ainsi que tous les présentateurs et animateurs. Ils souhaiteraient aussi remercier l'ENAP pour les locaux prêtés gracieusement. Finalement, un merci tout spécial va aux jeunes qui ont participé à toutes les étapes de mise sur pied du colloque et qui ont contribué à ce que cet événement soit aussi riche et près de la réalité qu'ils vivent.

Le colloque n'aurait pas pu avoir lieu sans le financement du ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec et en France (EDJeP), la Chaire réseau jeunesse (CRJ), Regards – Équipe de recherche sur la gouvernance et l'articulation des réseaux de solidarité, l'Institut National pour la Jeunesse et l'Éducation Populaire (INJEP) et le Laboratoire Professions, Institutions, Temporalités (Printemps).

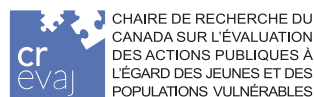


Table des matières

Introduction	4
1. Travailler ensemble en santé mentale	7
1.1 Enjeux et défis principaux pour les services en santé mentale jeunesse	8
1.2 Pistes d'amélioration	10
1.3 Pratiques prometteuses à renforcer	11
1.4 Travailler ensemble en santé mentale en bref... ..	15
2. Travailler ensemble pour la réussite éducative et l'insertion professionnelle	18
2.1 Changement de trajectoire : parcours scolaire régulier et pour les adultes.....	20
2.2 La collaboration intersectorielle et entre les milieux scolaires et communautaires	21
2.3 Une diversité de réalités/une diversité de soutiens à la réussite éducative et l'insertion professionnelle	22
2.4 Travailler ensemble pour la réussite éducative et l'insertion professionnelle en bref... ..	25
3. Travailler ensemble en protection de la jeunesse : la participation des jeunes au cœur du changement	27
3.1 Les différentes formes de participation des jeunes	30
3.2 En mode solution : ensemble pour défaire les principaux nœuds relevés par des jeunes anciens placés	40
3.3 Travailler ensemble en protection de la jeunesse : la participation des jeunes au cœur du changement en bref... ..	46
4. Synthèse et perspectives sur les réseaux d'action collective autour des jeunes et avec eux : la nécessité urgente d'un changement radical	49

Introduction

Pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes vulnérables, nous devons absolument travailler ensemble. La collaboration est pertinente à tous les paliers, que ce soit entre professionnels, entre organisations, voire entre secteurs d'action. Au-delà de la nécessité de renforcer la collaboration entre acteurs interdépendants, une meilleure réponse aux besoins des jeunes passe aussi par leur participation active et celle de leur famille aux décisions qui les concernent.

C'est ainsi que nos jeunes *Concernés*¹, des chercheurs et des professionnels sont venus en juin 2019 partager leurs expériences et connaissances pour dresser un portrait de l'action collective avec les jeunes et stimuler la réflexion sur le futur à construire. Plus spécifiquement, les objectifs de la semaine étaient :

- Identifier les facteurs sur lesquels il faut agir pour favoriser la réussite scolaire, une meilleure transition vers la vie adulte, et pour améliorer la santé mentale des jeunes;
- Mieux comprendre les processus qui permettent de développer une action collective novatrice autour des jeunes et avec eux;
- Mieux comprendre comment et dans quelles conditions la participation des jeunes est un véritable levier de transformation des pratiques;
- Prendre connaissance de pratiques s'attaquant de façon innovante à des problématiques touchant les jeunes, au Québec, au Canada ou dans d'autres pays;
- Mieux saisir les enjeux liés à la transférabilité et à la diffusion de ces pratiques novatrices.

Cette synthèse fait état des contenus, débats et discussions qui ont eu lieu lors de ce grand événement d'une semaine. Alliant les attributs des actes de colloque, de la vidéo et du cahier de réflexion, ce document vous permettra de revisiter les apprentissages et avenues d'actions qui sont ressortis de ce rendez-vous autour des jeunes.

Nous vous invitons aussi à consulter la fiche de synthèse incluse à la fin du document. Ce court document autoportant constitue une note d'orientation politique validée par les jeunes *Concernés* et les structures de recherche impliquées dans l'organisation du colloque.

Bonne lecture !

1 Voir l'encadré « Les jeunes au cœur de notre événement »

Les jeunes au cœur de notre événement

Dès l'idéation du colloque, nous souhaitions mettre en place une participation effective des jeunes *Concernés* par les services de soutien. Cette participation devait être concrète, large et soutenue.

- **Concrète** : Les jeunes devaient avoir la possibilité de participer activement à l'organisation de l'événement. Notre intention était de les associer dans les choix importants, mais aussi de leur proposer de nous aider dans l'organisation du colloque. Nous voulions également que leur voix soit entendue pendant le colloque.
- **Large** : Nous souhaitions une participation des jeunes *Concernés* par tous les types de services visés par notre événement : protection de la jeunesse, santé mentale, éducation. Nous avons associé les jeunes Québécois et Européens avec qui nous étions en contact grâce à nos partenaires.
- **Soutenue** : Il fallait prévoir les conditions facilitant leur engagement, des temps de rencontre en amont, mais aussi une compensation financière pour leur permettre d'être présents pendant le colloque.

Nous avons alors rejoint les membres du comité des jeunes ex-placés EDJeP et ceux du réseau RIPAJ Access en santé mentale jeunesse de Montréal, et nous avons approché des personnes engagées dans des associations d'anciens placés en France. Au total, c'est près d'une quinzaine de jeunes qui se sont montrés intéressés, certains pour participer à un groupe « témoin » et d'autres jeunes ont choisi de s'impliquer dans l'animation et l'accueil du public. Ils étaient tous au rendez-vous.

Les jeunes du groupe dit « témoin » sont entrés en contact entre eux pour commencer à échanger sur leurs souhaits et partager leurs expériences. Plusieurs rencontres en amont de l'événement ont permis de préciser les objectifs et les modalités de leur participation. Les jeunes ont décidé rapidement de nommer leur groupe les *Concernés*. Il a été convenu que ce groupe assiste aux journées puis se réunisse chaque soir de la semaine pour échanger et préparer un retour le vendredi, dernier jour du colloque. Patrice Turcotte, intervenant social, œuvrant dans le comité EDJeP et d'Aire ouverte Laval, ainsi que David Payan, coordonnateur de la CREVAJ, ont animé les échanges : toujours intenses, mais dans la bonne humeur. Les jeunes étaient très engagés et ont pris leur rôle au sérieux. Alors que nous leur avons suggéré des pistes pour faciliter leur témoignage final, ils se sont rapidement écartés de nos recommandations. Ils ont demandé plus de temps pour leur présentation, changeant ainsi le programme de la dernière journée. Ils se sont donc affairés sur le fond comme sur la forme de leur participation, avec respect et conviction.

Leur présentation du vendredi s'est faite en deux parties : des témoignages de leur expérience personnelle et des avis et recommandations pour le futur. Ce choix fort a permis de lier leur expérience d'anciens utilisateurs

de service et leur expertise sur l'évolution à envisager. Leur prestation très remarquée a plongé l'auditoire dans l'émotion et la réflexion avec des propositions claires et concrètes.

Les jeunes ont aussi participé aux ateliers qui se sont déroulés chaque jour. Nous avons pu recueillir des avis très positifs de certains participants aux ateliers, pour qui cette présence active a alimenté les échanges.

Par leur engagement dans tous les aspects du colloque, ils ont donné une dimension essentielle supplémentaire à cet événement. Ils ont obligé les experts scientifiques à adapter davantage leur contenu, ils sont intervenus tout au long de la semaine pour signifier leur approbation voire leur désaccord, suscitant des réactions et invitant au dialogue. Ils ont aussi exprimé leur voix avec beaucoup de respect et sans taire leurs expériences parfois douloureuses et ont amené l'ensemble des personnes présentes à reconsidérer leur engagement pour un avenir plus respectueux. Évitant les dénonciations, ils ont fait preuve de courage, d'audace et de responsabilité.

Ce groupe est resté en lien et continue à communiquer encore aujourd'hui.

1. Travailler ensemble en santé mentale



Les services en santé mentale jeunesse : défis et enjeux pour le Québec, Cécile Rousseau, Professeure titulaire, Département de psychiatrie, Université McGill, Responsable ACCESS Parc-Extension Montréal



Itinérance chez les jeunes avec troubles mentaux sévères et toxicomanie, Amal Abdel-Baki, Professeure titulaire, Département de psychiatrie, Université de Montréal, Chercheure principale et co-responsable clinique du site ACCESS-RIPAJ (Réseau d'intervention de proximité pour les jeunes de la rue) et Marc-André Bélanger, coordonnateur au développement des pratiques, Regroupement des Auberges du cœur



Le travail thérapeutique de réseau soutenu par la « Clinique de concertation » et la thérapie contextuelle, Jean-Marie Lemaire, Neuropsychiatre, Thérapeute familial et Clinicien de Concertation, Directeur de l'Institut Liégeois de Thérapie Familiale



Table ronde : Comment décentrer les pratiques de soins et d'accompagnement?, période de questions



Pratiques citoyennes alternatives en santé mentale, Jean Baptiste Leclercq, Professeur associé, Département de sociologie, Université de Montréal, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté, et Émilie Proteau Dupont, Professionnelle de recherche, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)



Mouvement Jeunes et santé mentale, par Émilie Roy et France Brault



Retour en grand groupe et témoignage d'une personne du ministère de la Santé et des Services sociaux

1.1 Enjeux et défis principaux pour les services en santé mentale jeunesse

1.1.1 L'orientation des services vers les diagnostics et les vulnérabilités individuelles

Les services se basent souvent sur les diagnostics et les vulnérabilités individuelles. Plusieurs présentateurs ont abordé cet enjeu qui a aussi fait l'objet de discussions lors des échanges. Cécile Rousseau souligne qu'en se concentrant sur les vulnérabilités individuelles, on risque d'escamoter certains facteurs contextuels à la situation du jeune alors qu'ils jouent un rôle important dans ses difficultés. D'ailleurs, pour près de la moitié des jeunes qu'elle rencontre, leurs difficultés sont liées à leur contexte de vie.

Cette orientation dans la pratique tend à responsabiliser les individus pour des problèmes qui relèvent souvent de causes plus larges. Lourdes Rodriguez del Barrio, Professeure titulaire, École de service social de l'Université de Montréal, évoque aussi la tendance actuelle des services à transformer la souffrance sociale en maladie. Cet enjeu s'observe par les mécanismes d'accès aux services de soutien qui sont organisés autour des diagnostics ainsi que le type de services offerts en réponse à la souffrance. Les services psychosociaux se font de plus en plus rares alors que les traitements pharmacologiques sont accrus. La hausse des prescriptions de médicaments psychotropes chez les jeunes soulève plusieurs questionnements, notamment parce que les études pharmacologiques s'intéressent aux adultes. Les prescriptions qu'on leur fait s'appuient donc peu sur des données probantes. Le Mouvement Jeunes et santé mentale, présenté par Émilie Roy et France Brault, dénonce aussi la médicalisation des problèmes sociaux et la surmédication des jeunes. Jean-Baptiste Leclercq et Émilie Proteau-Dupont rapportent que les jeunes expriment que la médication ne devrait pas être la réponse principale à leur souffrance alors que les causes de leurs difficultés comme les conditions de vie ne sont pas prises en compte. Par ailleurs, les

chercheurs évoquent une réflexion critique des jeunes sur plusieurs enjeux structurels tels que le sous-financement des organismes communautaires, l'encombrement du système de santé et des services sociaux, les diagnostics posés précocement, la surmédication, la stigmatisation et l'asymétrie dans les relations de pouvoir.

1.1.2 La fragmentation des services en santé mentale

Les divisions présentes au sein des services en santé mentale répondent peu aux problématiques complexes et interreliées. Les jeunes considèrent que les critères basés sur les diagnostics et sur l'âge peuvent être des obstacles pour l'accès. Cécile Rousseau met en relief le cloisonnement qui existe entre les équipes de 1^{re} ligne destinées aux jeunes et aux familles : jeunes en difficulté, Crise-Ados-Famille-Enfant et santé mentale jeunesse, etc. Elle déplore également les divisions entre les services de pédopsychiatrie, de santé mentale jeunesse et des troubles du développement. La transition vers les services pour adulte ne se ferait pas de manière fluide et graduelle, ce que corrobore un membre des *Concernés* lors des échanges. Elle se questionne à savoir pourquoi on ne planifie pas davantage cette transition. Amal Abdel-Baki voit trop de jeunes qui sortent des centres jeunesse et se retrouvent en situation d'itinérance. Elle mentionne la présence de barrières administratives qui entraînent des difficultés dans l'arrimage entre les services et les transferts. De plus, la collaboration entre les équipes jeunesse et pour adultes n'est pas toujours évidente — problématique souvent due aux différences culturelle, organisationnelle et professionnelle.

1.1.3 Les inégalités dans les rapports de pouvoir et le partage des responsabilités

Selon Cécile Rousseau, le partage des responsabilités entre les services de 1^{re} ligne et ceux spécialisés en santé mentale devrait être révisé. Les services de 1^{re} ligne jouent en grande partie un rôle d'évaluation et de références vers les services spécialisés en santé mentale, qui sont considérés comme les experts. Afin d'être plus accessibles pour les jeunes et les familles, les services en santé mentale devraient être offerts en grande partie en 1^{re} ligne.

Par ailleurs, les rapports de pouvoir inégaux entre les milieux communautaires et institutionnels ont été évoqués comme un enjeu lors des échanges. Les organismes communautaires sont souvent perçus comme étant au service des établissements gouvernementaux — ce qui ne correspond pas à un réel partenariat. Des jeunes interrogés affirment que l'asymétrie dans les relations de pouvoir a des répercussions sur leurs interactions avec les professionnels du réseau de la santé et avec les milieux institutionnels. Le savoir expérientiel des jeunes et celui des familles ne sont pas suffisamment pris en considération dans les services.

1.1.4 Le manque de soutien aux intervenants et aux professionnels œuvrant auprès des jeunes

Lors d'un atelier, la détresse et les taux élevés d'épuisement professionnel ont été soulevés. On déplore que le soutien aux intervenants et professionnels ne soit pas suffisant. On tend à individualiser le problème et à attribuer la responsabilité à la personne pour ses difficultés plutôt qu'au système. L'aide peut donc être perçue comme stigmatisante et non favorable au développement d'une solidarité porteuse de soutien. Certaines composantes du travail peuvent être vectrices de détresse chez les intervenants et les professionnels comme la lourdeur des tâches administratives, les rapports hiérarchiques, le travail en silo, la communication de l'information et celle entre les acteurs.

1.2 Pistes d'amélioration

Lors des présentations et des échanges, on propose que les services en santé mentale jeunesse soient organisés pour tenir compte des singularités de chacun et de la complexité des situations et considérés plus largement en matière de bien-être et de développement optimal. L'environnement familial et les interventions psychosociales devraient occuper une place plus importante. Selon les travaux de Cécile Rousseau, les conflits familiaux et le contexte jouent un rôle important dans les difficultés du jeune et étayent la pertinence des interventions familiales.

On propose de repenser l'organisation des services en s'éloignant des problématiques et des diagnostics pour se concentrer davantage sur les besoins du jeune. Pendant un atelier sur l'amélioration de l'accès et la continuité des services, on suggère de créer des postes d'agents de liaison pour favoriser la cohérence entre les services et optimiser la communication et la circulation de l'information entre les acteurs des différents milieux. Les services dans la communauté et les interventions de proximité sont aussi considérés comme des moyens d'améliorer l'accès et la continuité des services. Ces stratégies impliquent des ajustements de la part des milieux organisationnels. Selon Amal Abdel-Baki, la transition entre les services jeunesse et adulte devrait être planifiée en amont et des programmes devraient être instaurés aux paliers gouvernemental et institutionnel pour prévoir cette transition.

Les rôles des services de 1^{re} ligne et des services spécialisés en santé mentale devraient être révisés pour atténuer les relations de pouvoir et assurer le partage des responsabilités. Les services de santé mentale devraient être facilement accessibles pour les jeunes et les familles et se situer principalement en 1^{re} ligne. Ces changements impliquent une collaboration entre les psychiatres et les équipes de 1^{re} ligne. Cécile Rousseau suggère que la perception de la collaboration est plus élevée quand les pédopsychiatres sont intégrés directement dans les services de 1^{re} ligne que lorsqu'ils ne font que des visites hebdomadaires. Amal Abdel-Baki ajoute que la collaboration accrue des psychiatres permet de développer un lien de confiance, de partager l'information et de trouver des solutions plus

rapidement. Par ailleurs, la mise en place de conditions favorables au travail des médecins dans les services de 1^{re} ligne pourrait les inciter à œuvrer auprès des personnes aux prises avec des problématiques de santé mentale.

La relation entre les milieux communautaires et institutionnels doit aussi être plus égalitaire. Les organismes communautaires ne devraient pas être perçus comme au service des établissements gouvernementaux, mais comme des structures autonomes où leur savoir et leur expérience sont valorisés et reconnus. Le savoir expérientiel des jeunes et des familles doit occuper une place plus importante au sein des services et entretenir un dialogue équitable avec le savoir expert.

Pour mieux soutenir les intervenants et les professionnels, Cécile Rousseau suggère la création d'espaces de parole sécurisants pour discuter des difficultés. Elle recommande également des formations qui intègrent le savoir expérientiel et le savoir spécialisé et qui favorisent une adaptation collective des savoirs spécialisés aux réalités locales. Elle ajoute que les systèmes d'évaluation administrative pour les pratiques et les innovations devraient viser à refléter les forces cliniques et valoriser l'initiative. La synthèse de l'atelier sur le sujet propose plusieurs solutions :

- la mise en place d'un contexte favorable aux interventions;
- une souplesse dans les pratiques pour être en mesure de faire des plans individualisés;
- développer des partenariats;
- encourager les innovations;
- promouvoir l'idée qu'il existe plusieurs manières d'aider un jeune;
- créer des espaces d'échange entre personnes de différents milieux et professions pour mieux connaître la réalité de chacun et délibérer autour des problématiques plus complexes.

1.3 Pratiques prometteuses à renforcer

1.3.1 Revoir notre conception des pratiques basées sur les données probantes

Cécile Rousseau rappelle que bien que les pratiques basées sur les données probantes permettent d'assurer une rigueur dans les interventions, elles tendent à les uniformiser. Il faut des adaptations au contexte de pratique et à l'hétérogénéité des situations rencontrées par les familles. Elle suggère une vision plus nuancée : les « assez bonnes pratiques » qui s'inspirent des données probantes tout en accordant une place importante à l'expérience du jeune et de son entourage. Elles sont suffisamment flexibles pour tenir compte des singularités et des forces de chacun. Fondées sur les ressources du milieu, elles permettent des espaces de liberté et de créativité pour les intervenants. Elles supportent également l'incertitude associée à une reprise de pouvoir par les familles.

Par ailleurs, il existe des pratiques alternatives, aussi appelées « micropratiques » par Cécile Rousseau, qui surgissent de la marge et représentent une forme de résistance aux logiques institutionnelles. Bien que très variées, elles possèdent des caractéristiques transversales :

- elles s'inspirent du savoir d'expérience;
- elles s'inscrivent dans une continuité;
- elles émergent de situations précises;
- elles répondent à de grands problèmes par beaucoup de petites solutions;
- elles sont parfois en décalage critique et discret face aux protocoles établis.

Elles peuvent être vues comme des solutions de rechange aux interventions proposées par les experts ou des adaptations en réponse à des besoins ou des environnements spécifiques ou des moyens de renégocier les frontières entre le personnel et le professionnel afin d'établir une alliance avec le jeune et sa famille. Cécile Rousseau considère que les adaptations locales comme les micropratiques devraient être valorisées davantage sans toutefois délaisser les exigences d'une évaluation rigoureuse et la formation continue.

Les *Concernés* mentionnent l'importance de créer des espaces d'interventions alternatives et de diversifier les approches. Ils considèrent que les pratiques novatrices ne sont pas suffisamment reconnues et encouragées par les milieux institutionnels et dénoncent le manque de variété d'action en santé mentale comme l'art thérapie ou la thérapie par l'aventure.

Les pratiques alternatives offrent la possibilité d'avoir le choix plutôt que de se voir imposer une seule option par autrui. La diversité des pratiques permet de rejoindre un plus grand nombre d'individus et contribue à les engager dans la démarche. Lourdes Rodriguez del Barrio présente un outil intéressant pour pallier le recours accru au traitement pharmacologique de la souffrance : la Gestion autonome de la médication (GAM). La GAM est un outil de soutien et d'accompagnement des individus dans leur réflexion et leurs actions concernant leur qualité de vie et le rôle que peut occuper la médication dans leur cheminement. Les principes fondamentaux qui sous-tendent la GAM sont l'appropriation du pouvoir, l'importance de la qualité de vie subjective et des déterminants sociaux de la santé mentale ainsi que la reconnaissance des significations plurielles concernant la médication. Cet outil donne également accès à de l'information sur la médication (dose, fréquences, effets secondaires, mode d'utilisation, diminution progressive, autres avenues possibles, etc.) et sur le droit des personnes à cet égard.

Le Mouvement Jeunes et santé mentale revendique quant à lui :

- un accès gratuit à des services d'aide et de soutien psychosociaux et alternatifs à la médication psychiatrique pour les jeunes et leurs proches;

- un accès aux services qui n'est pas conditionnel à un diagnostic en santé mentale;
- la reconnaissance de l'expertise des jeunes par leur participation égalitaire sur toutes les questions qui les concernent;
- une commission gouvernementale sur la médicalisation des problèmes sociaux des jeunes;
- le respect du droit :
 - à l'information,
 - à la participation au traitement,
 - à l'accompagnement,
 - au consentement aux soins libre et éclairé pour tous les traitements liés à la santé mentale.

1.3.2 L'intervention de proximité

Ce type d'intervention se veut une approche informelle qui valorise une relation égalitaire et l'établissement d'un lien de confiance. Elle implique d'aller vers le jeune et de s'intégrer à son environnement. Elle est associée au travail de réseau, à la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle, aux pairs-aidants et aux développements de partenariats avec les organismes communautaires. Amal Abdel-Baki a présenté une initiative à laquelle elle participe, celle d'une équipe d'intervention auprès des jeunes en situation d'itinérance : l'ÉQUIP Sol. Cette équipe vise à améliorer l'accès aux services en santé mentale par des interventions intensives dans la communauté et par le développement de partenariats avec les ressources du milieu. C'est avec l'aide du Réseau d'Intervention de Proximité auprès des Jeunes de la rue (RIPAJ) que cette équipe a vu le jour. Situé au centre-ville de Montréal, le RIPAJ est une collaboration entre les ressources des milieux institutionnel et communautaire venant en aide aux jeunes en difficulté. Grâce à la recherche, l'ÉQUIP Sol démontré qu'elle réduit de moitié la durée d'instabilité en hébergement comparée à l'équipe courante d'intervention précoce, passant donc d'environ quatorze mois à sept. Elle a également contribué à la diminution des séjours à l'urgence et la durée des hospitalisations. L'intervention de proximité a été nommée fréquemment lors des échanges comme un moyen permettant de rejoindre plus efficacement les jeunes et les familles. Elle est aussi considérée comme une stratégie pour faciliter l'accès et la continuité entre les services et la collaboration entre les différents acteurs impliqués auprès d'un jeune.

1.3.3 Le travail de réseau et la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle

Le travail de réseau et la collaboration sont primordiaux, car un intervenant ne peut pas tout faire tout seul. On peut rassembler une multitude d'acteurs, incluant le jeune et ses proches, une variété de ressources communautaires et institutionnelles, des professionnels provenant de plusieurs disciplines et travaillant dans différents secteurs : toutes des personnes et entités partageant des visions et des mandats divers. L'importance de maintenir la présence d'un professionnel au fil du temps a par ailleurs

été soulevée dans les ateliers et par Amal Abdel-Baki lors de son intervention. Cette stabilité est primordiale dans le développement du lien de confiance entre le jeune et l'intervenant qui peut aussi jouer un rôle de pivot afin de faciliter la coordination et la cohérence entre les interventions faites au sein d'un réseau. Pendant un atelier sur la gestion du risque, les participants mentionnent que le travail de réseau, la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle et le développement de partenariats entre les milieux communautaires et institutionnels sont des stratégies permettant de partager le risque et d'assurer un filet de sécurité pour le jeune.

Jean-Marie Lemaire présente quant à lui le travail thérapeutique de réseau et le soutien offert par la « Clinique de Concertation » issue d'un besoin de rejoindre les individus et les familles vivant des détresses multiples. Afin de faciliter la compréhension des relations présentes à l'intérieur d'un réseau, il a développé un outil fondamental conçu par la Clinique de concertation : le « Sociogénogramme ». La vision de l'intervention est basée sur cinq expressions :



1. « Parlons comme si les membres de la famille, ou toute autre personne absente étaient présents. »
2. « Que ne voulez-vous pas que l'on dise de vous, mais surtout que voulez-vous que l'on dise de vous? »
3. « Venez avec toutes les personnes dont vous jugez la présence utile. »
4. « Vous, professionnels avertis, intrus potentiels, vous êtes de pleins droits autorisés à participer aux Cliniques de concertation en cours : il suffit de vous annoncer et de respecter ce qui figure sur le calendrier. »
5. « Nous vous remercions de venir nous apprendre une partie de notre métier que nous connaissons mal, celle qui nous demande de travailler ensemble. »

1.4 Travailler ensemble en santé mentale en bref...

Enjeux notables

Orientation des services vers les diagnostics et les vulnérabilités individuelles

- Mécanismes d'accès aux services selon les diagnostics
- Prédominance des traitements médicaux
- Importance moindre accordée à l'environnement familial et aux conditions de vie
- **Pistes d'améliorations :**
 - Prise en compte de l'environnement familial et du contexte dans la compréhension des difficultés du jeune
 - Accès plus facile et davantage d'interventions psychosociales dans les services en santé mentale

Fragmentation des services en santé mentale jeunesse

- Transition entre les services jeunesse et adulte
- Divisions par problématiques
- Services de 1^{re} ligne et services spécialisés
- **Pistes d'améliorations :**
 - Décloisonner les équipes de 1^{re} ligne venant en aide aux jeunes
 - Planifier en amont la transition entre les services jeunesse et adulte; collaboration des équipes et création de programmes de manière plus systématique

Médicalisation des problèmes sociaux et médication chez les jeunes :

- Responsabilisation des individus pour des problèmes qui relèvent de causes sociales plus larges
- Compréhension des difficultés orientées vers les vulnérabilités individuelles
- Insuffisance des ressources allouées dans les services psychosociaux
- Accès aux services selon un diagnostic : liste d'attente et attente prolongée
- Hausse de prescriptions de médicaments psychotropes chez les jeunes
- Prescription de la médication basée sur des recherches faites sur des adultes
- Ne s'appuie pas sur des données probantes
- Traitements pharmacologiques utilisés comme substitut aux services psychosociaux
- **Pistes d'améliorations :**
 - Se tourner vers l'intervention psychosociale, les services de proximité, la gestion autonome de la médication
 - Chercher à mieux comprendre les dynamiques familiales, sociales et contextuelles de la souffrance

Relations de pouvoir et partage des responsabilités

- Services de 1^{re} ligne et services spécialisés en santé mentale
- Services médicaux et services psychosociaux : prédominance du monde médical et insuffisance des ressources dans les services psychosociaux
- Savoir expérientiel et savoir expert
- Milieu institutionnel et milieu communautaire : rapports égalitaires, autonomie et financement des organismes
- **Pistes d'amélioration :**
 - Équilibrer les rapports de pouvoir entre les services de 1^{re} ligne et les services spécialisés; entre les milieux communautaires et institutionnels; et entre le savoir expérientiel et le savoir expert
 - Offrir plus de services en santé mentale situés en 1^{re} ligne
 - Intégrer les psychiatres directement dans les services de 1^{re} ligne

Soutien insuffisant aux intervenants et aux professionnels

- Individualisation du problème = pas de remise en question sur le système
- Responsabilisation de l'individu pour ses difficultés = aide perçue comme stigmatisante
- **Pistes d'amélioration :**
 - Mise en place d'un contexte d'intervention permettant une souplesse dans les pratiques; rendant possibles les interventions de proximité, la collaboration et le développement de partenariats
 - Création d'espaces de parole pour discuter des difficultés
 - Formation : intègre les savoirs d'expériences et experts, favorise l'adaptation des savoirs experts aux réalités locales, inclut des intervenants et professionnels de divers horizons

PISTES À EXPLORER EN SANTÉ MENTALE JEUNESSE

- Les « Assez bonnes pratiques » : inspirées des données probantes, souplesse dans l'application pour tenir compte de la diversité et de la singularité de chacun
- L'intervention de proximité
- Le travail de réseau et la collaboration
- Les pratiques alternatives : micropratiques, GAM, Mouvement Jeunes et santé mentale et défense de droits

2. Travailler ensemble pour la réussite éducative et l'insertion professionnelle



Colloque 11 juin: Introduction de Martin Goyette, Professeur titulaire, Responsable CREVAJ, ENAP, Co-titulaire Chaire-Réseau Jeunesse volet santé et bien-être



La voix des jeunes, Nadia Rousseau, Responsable équipe Qualification et Insertion Socioprofessionnelle des jeunes Adultes Québécois (QISAQ) et directrice du RÉVERBÈRE, Université du Québec à Trois-Rivières



Améliorer les soutiens à la persévérance scolaire : perspectives des jeunes autochtones et de leur famille vivant en milieu urbain, Natasha Blanchet-Cohen, Professeure agrégée, Département de sciences humaines appliquées Université Concordia, Co-titulaire Chaire réseau jeunesse du Québec



La gouvernance intersectorielle et multiniveaux, collaboration entre secteurs et niveaux de l'action publique, Angèle Bilodeau, Professeure et chercheure titulaire à l'École de santé publique, Université de Montréal



Service de soutien pour les personnes immigrantes : enjeux et pistes porteuses, Marie-Jeanne Blain, Anthropologue, Chercheure, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions



Table ronde: *Améliorer les soutiens à la réussite scolaire*, période de questions



Jeunes en situation de vulnérabilité : quelles perceptions, quels recours?, María Eugenia Longo, Professeure-Chercheuse INRS, Directrice Observatoire Jeunes et Sociétés, Co-titulaire Chaire-Réseau Jeunesse



Du scolaire à l'insertion professionnelle, Céline Dumoulin, Ingénieure de recherche, Unité mixte de Recherche Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, CNRS



Table ronde : *Du scolaire à l'insertion professionnelle*, période de questions



Retour en grand groupe, ateliers participatifs : *De la diversité des besoins à la prise en compte des contextes*



Conclusion de la journée par Guy Fréchet, chargé de projets majeurs, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CÉPE), Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Professeur associé, Département de sociologie, Université Laval

2.1 Changement de trajectoire : parcours scolaire régulier et pour les adultes

Une première question se pose : pourquoi un jeune délaisse-t-il le parcours scolaire régulier? Une première réponse nous vient des travaux de Nadia Rousseau. La chercheuse s'est intéressée aux raisons qui motivent le passage du secteur scolaire régulier à celui des adultes. Les causes s'avèrent liées :

- aux perceptions négatives de l'école comme avoir l'impression de « faire du temps »;
- à la réalisation que la classe en adaptation scolaire a été présentée comme temporaire pour devenir permanente;
- au climat de classe négatif, compétitif ou ne respectant pas le rythme d'apprentissage du jeune;
- à l'encadrement scolaire insuffisant, incluant le manque :
 - de soutien,
 - d'explications adaptées aux difficultés du jeune, et
 - de communication et d'encouragements de la part des enseignants.

Nadia Rousseau souligne l'importance d'entendre la voix des jeunes concernant leur parcours scolaire. Leur participation dans les milieux scolaires permet d'améliorer leur expérience et favorise leur engagement dans leur cheminement; ce qui stimule la persévérance scolaire. Donner l'occasion aux jeunes de faire leurs propres choix contribue également au développement de la connaissance de soi et permet aussi d'améliorer les stratégies pédagogiques déployées pour eux tout en étant bénéfiques pour la relation avec l'enseignant. Les jeunes disent que certains enseignants et professionnels peuvent faire une différence dans leurs parcours. Ils considèrent que les soutenir et éviter le jugement est un aspect appréciable pouvant contribuer au développement d'une relation positive.

Les jeunes mentionnent l'importance d'une variété de formes de soutien :

- soutien au plan personnel : discussions, conseils, validation des besoins;
- soutien individuel scolaire : être entouré, rassuré, soutenu, susciter l'espoir et le courage;
- soutien au développement de la connaissance de soi : ateliers variés comme des échanges avec les professionnels et entre les pairs;
- soutien par l'entremise d'une relation respectueuse : attitude positive, relation significative, disponibilité;
- soutien au développement d'un projet de vie en phase avec leurs aspirations scolaires et leurs choix professionnels;
- soutien pour une expérience valorisante : découvrir leurs forces, les reconnaître et les faire reconnaître;

- soutien dans l'amélioration de leur bien-être : gestion du stress, développement d'habiletés sociales et de connaissances minimales quant aux obligations de la vie de jeunes adultes (budget et loyer, par exemple).

2.2 La collaboration intersectorielle et entre les milieux scolaires et communautaires

Souvent, la collaboration intersectorielle est soulevée comme un vecteur de protection pour plusieurs personnes en situation de vulnérabilité, notamment pour les jeunes dans leur parcours scolaire et professionnel. Nous avons exploré cette avenue avec certains de nos conférenciers et lors d'ateliers. Toutefois, nous avons constaté que les structures de gouvernance et organisationnelles en place ne facilitent pas toujours la tâche, et ce malgré le fait que nous connaissions depuis un bon moment les bienfaits de l'action concertée.

2.2.1 La collaboration intersectorielle

Lors de l'atelier sur l'intersectorialité, on reconnaît que le modèle de gestion des établissements publics n'est pas favorable à la collaboration. L'évaluation de la performance, les ressources limitées et la reddition de compte n'incitent pas à la participation conjointe de plusieurs acteurs et peuvent même contribuer au travail en silo. Malgré tout, le groupe croit en la volonté du gouvernement d'établir une réelle collaboration entre les secteurs.

La présentation d'Angèle Bilodeau traite des enjeux de la gouvernance intersectorielle et multiniveaux et de la collaboration entre les différents secteurs de l'action publique. Elle explique que le fonctionnement sectorisé des paliers supérieurs de la gouvernance entraîne des cloisonnements multiples tant au niveau horizontal que vertical. Au palier local, ce manque de cohérence s'observe par la création de plusieurs programmes aux objectifs apparentés, pour une même population et sur un même territoire.

Elle présente deux niveaux de collaboration intersectorielle : la coordination et l'intégration. La coordination consiste en des ajustements mutuels aux politiques et aux programmes sectoriels afin de produire des interventions plus solides et plus cohérentes. L'intégration implique une collaboration plus élevée. Les politiques et les programmes sont donc mis en place par les différents secteurs. Des instruments de l'intersectorialité intéressants existent et sont cités dans la littérature scientifique. Ces instruments peuvent être législatifs, réglementaires, incitatifs, financiers et communicationnels. Par exemple :

- Un financement intersectoriel et des règles de reddition de comptes peuvent être établis conjointement; et
- Des stratégies de transfert de connaissances ou bien des structures et des mécanismes de coordination et de collaboration peuvent être déployées

entre les secteurs et entre les niveaux de haut-placés dans la hiérarchie pour créer une politique intégrée.

2.2.2 La collaboration entre les milieux scolaires et les organismes communautaires

Nadia Rousseau mentionne que la collaboration entre les milieux scolaires et les organismes communautaires n'est pas toujours facile. Par exemple, lorsque les maisons de jeunes offrant de l'aide aux devoirs souhaitent rencontrer les jeunes dans les écoles pour présenter leurs services, ils se font souvent fermer la porte. Les intervenants des Carrefours jeunesse-emploi ne se sentent pas non plus bienvenus lorsqu'ils veulent faire un suivi avec les jeunes dans les écoles. Elle souligne l'importance de valoriser et promouvoir les opportunités de collaboration authentique entre les milieux scolaires et les organismes externes qui offrent une voix aux jeunes.

2.3 Une diversité de réalités/une diversité de soutiens à la réussite éducative et l'insertion professionnelle

2.3.1 Autochtonie et éducation

Se tournant vers les jeunes de l'autochtonie urbaine au Québec, Natasha Blanchet-Cohen dresse un portrait de leur parcours éducatif marqué d'embûches comme le racisme ou la discrimination dans les services publics, la discontinuité dans les parcours scolaires et des taux de décrochage trois fois plus élevés chez les jeunes autochtones que pour le reste de la population québécoise. S'intéressant à la persévérance scolaire selon la perspective des jeunes autochtones et de leur famille vivant en milieu urbain, la chercheuse soulève une hypermobilité dans le parcours scolaire pour la majorité des jeunes. Quatre profils ont émergé de la recherche :

1. va-et-vient entre la communauté et la ville (63,4 %);
2. voyages entre les villes (9,9 %);
3. transitions entre différentes communautés autochtones (2,8 %);
4. pas de transition scolaire, fréquentation d'une école en communauté (16,9 %) ou en ville (7 %).

Les pistes d'amélioration visent à favoriser un accompagnement scolaire culturellement sécuritaire pour les jeunes autochtones comme :

- reconnaître les élèves autochtones;
- sensibiliser les milieux d'éducation aux contextes et aux histoires des personnes autochtones;
- mettre sur pied un accueil proactif qui fait le pont entre l'établissement, le jeune et ses pairs;

- s'attaquer au racisme et à la discrimination vécus par les personnes autochtones;
- soutenir les Centres d'amitié autochtones dans leurs rôles d'aide à la préparation des jeunes et des familles et de sensibilisation auprès des différents acteurs impliqués.

2.3.2 Du scolaire à l'insertion professionnelle chez les jeunes en situation de vulnérabilité

L'étude de María Eugenia Longo porte sur les perceptions et les recours des jeunes en situation de vulnérabilité à l'égard de leur parcours d'insertion, de leur rapport au travail et des dispositifs d'action publique qui les concernent. Quatre constats émergent des résultats :

1. Les jeunes définissent la vulnérabilité comme étant profondément liée à l'inactivité professionnelle et scolaire, vue comme un facteur déclencheur de la vulnérabilité ;
2. La vulnérabilité est perçue comme un moment d'isolement relié à un réseau social insuffisant ou absent pour pallier ces situations;
3. La réflexivité est apparue comme un moyen de se sortir de la vulnérabilité pour presque tous les jeunes de l'étude;
4. Le recours/non recours aux relations et aux services joue un rôle clé dans l'issue de la vulnérabilité et la suite de l'accompagnement. Les parcours des jeunes se construisent autour d'une multitude de relations telles que la famille, la fratrie, les amis, la communauté, les établissements gouvernementaux et les intervenants. Ces relations influencent les choix et les aspects du parcours.

Céline Dumoulin présente quant à elle, une étude qui porte sur les scolarités et l'insertion professionnelle des jeunes en France. Cette étude a permis de comprendre et documenter la manière dont les parcours scolaires des jeunes ayant connu un placement avec l'aide sociale à l'enfance façonnent les modes d'entrée dans la vie active sur le marché du travail. Un résultat marquant est que huit jeunes placés sur dix sont orientés vers la voie professionnelle, comparé au tiers chez les jeunes de la population générale. Autre résultat surprenant, les filles ayant participé à l'étude étaient moins scolarisées que les garçons, et ce, quel que soit leur âge, contrairement à la tendance en France depuis les années 1960. Un troisième élément marquant concerne les fortes contraintes de temps et la pression exercée dans l'accompagnement pour atteindre une autonomie financière. Cela se traduit par l'orientation des jeunes vers des formations professionnelles de courte durée. De plus, la prise en charge institutionnelle tend à protéger davantage les filles alors que les garçons sont poussés rapidement vers une scolarité leur permettant d'atteindre l'autonomie financière. Cette prise en charge genrée fait ressortir une tension entre la protection des filles et leur « refragilisation ». Cette surprotection ne contribue pas à les outiller pour le marché du travail.

2.3.3 Immigration et insertion professionnelle

Marie-Jeanne Blain nous présente les défis et pistes de solutions concernant l'insertion professionnelle des jeunes immigrants. Les difficultés d'intégration des jeunes immigrants sur le marché du travail font en sorte que la formation est souvent perçue comme la seule voie possible pour y arriver. En ce qui concerne les milieux d'accueil en éducation, les défis mentionnés par les personnes immigrantes incluent :

- l'apprentissage de la langue française;
- l'entrée en cours de scolarité au secondaire;
- les retards par rapport au système scolaire québécois;
- la fréquentation d'écoles publiques en milieu défavorisé;
- le fait de devoir terminer la scolarité dans le secteur de l'éducation des adultes.

Pour ce qui est de l'emploi, les défis rapportés sont la non-reconnaissance de leurs compétences pour accéder à un emploi de qualité dans leur domaine et le manque de sensibilisation des équipes et des milieux d'études. Sept pistes d'amélioration sont ensuite proposées :

1. la sensibilisation des milieux;
2. des services de soutien à l'intégration plus large (lien famille/milieux de vie, liens avec des organismes d'accueil);
3. la création de liens et le développement d'un sentiment d'appartenance par le jumelage et le mentorat;
4. des formations d'appoint;
5. des formations en milieux professionnels;
6. la reconnaissance et la plus grande valorisation des acquis et des compétences;
7. l'importance de stages de formation et de l'accompagnement pour l'accès, le maintien et la réussite scolaire et à l'emploi.

2.3.4 Des réponses pour assurer le respect de la diversité des besoins

Lors de l'atelier sur la réussite éducative dans un contexte de diversité de besoins, on considère que le modèle actuel fonctionne pour une majorité d'étudiants. Toutefois, pour les autres, les alternatives ne sont pas suffisamment nombreuses et devraient être développées davantage, comme les programmes et la manière d'enseigner. Certains expriment la nécessité d'un changement de paradigme afin de permettre les conditions favorables à l'accompagnement des élèves et au développement des apprentissages au-delà de la performance. On devrait par ailleurs se concentrer sur l'évaluation qualitative des apprentissages, moins sur les notes. Le besoin d'un plus

grand nombre d'intervenants pour aider les enseignants a aussi été soulevé. Afin de susciter le sentiment d'appartenance des jeunes à l'école, celle-ci doit être perçue comme un établissement chaleureux, un milieu de vie favorable au développement de l'estime de soi et d'un réseau social positif.

De plus, les jeunes doivent être accompagnés dans leur projet de vie et mieux orientés sur le marché du travail. Pour exposer les jeunes à la diversité, les activités parascolaires permettent des rapprochements entre eux. Plusieurs autres stratégies ont émergé de l'atelier dont la collaboration école-communauté-quartier, l'aide aux devoirs, la formation des enseignants et des intervenants à la diversité et le financement des organismes et des services.

2.4 Travailler ensemble pour la réussite éducative et l'insertion professionnelle en bref...

Enjeux notables

Racisme et discrimination dans les milieux scolaires et en emploi

- Jeunes autochtones : hypermobilité des parcours scolaires
- Jeunes immigrants : non-reconnaissance des qualifications, surinvestissement dans les études pour palier

Perception de la vulnérabilité chez les jeunes

- Associée à l'inactivité professionnelle et scolaire
- Perçue comme un moment d'isolement dû à un manque de ressources relationnelles
- Recours/non-recours aux relations et aux services = rôle clé dans l'issue de la vulnérabilité et la suite du parcours du jeune

Difficultés des milieux scolaires à intégrer les organismes externes venant en aide aux jeunes (p. ex. : aide aux devoirs)

Collaboration intersectorielle

- Sectorisation des paliers supérieurs de la gouvernance = manque de cohérence entre les programmes

Milieux éducatifs axés sur la réussite et la performance

- Gouvernance et reddition de compte
- Peu de choix alternatifs

PISTES À EXPLORER EN RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

La participation des jeunes dans les milieux scolaires

- Améliore les stratégies pédagogiques
- Améliore l'expérience scolaire
- Facilite l'engagement dans le milieu scolaire
- Favorise la persévérance scolaire
- Contribue au développement de la connaissance de soi
- Contribue à un discours plus nuancé et responsable

Posture de soutien et de non-jugement

- Soutien individualisé au plan personnel et scolaire
- Soutien dans le développement de la connaissance de soi
- Soutien par l'entremise de la relation

Manière de répondre aux besoins

- Réflexivité comme un moyen de se sortir de la vulnérabilité
- Développement d'un projet de vie
- Besoin de vivre une expérience valorisante
- Amélioration du bien-être

Collaboration

- Intersectorielle : coordination et intégration (degrés de collaboration)
- Entre les milieux scolaires et les organismes communautaires
- Créer un espace de collaboration entre les organismes externes et les milieux scolaires
- Amener les acteurs du milieu scolaire et de la communauté comprendre leurs rôles

3. Travailler ensemble en protection de la jeunesse : la participation des jeunes au cœur du changement

« Les droits de l'enfant, c'est
une invitation à un voyage à
faire ensemble », Fabio (jeune
expert italien)



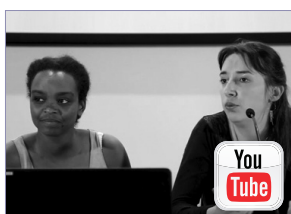
Penser la participation et l'engagement des jeunes en protection de la jeunesse durant et après le placement, Isabelle Lacroix, Chercheure associée CREVAJ et Laboratoire Printemps Université Versailles-Saint-Quentin/Paris-Saclay, Rosita Vargas Diaz, Assistante de recherche CREVAJ, ENAP, Isabelle-Ann Leclair-Mallette, Assistante de recherche CREVAJ, ENAP



Les droits de l'enfant accueilli en protection de l'enfance : de la théorie à la pratique! Fouzy Mathey et Sandra Kissel, SOS village d'enfants France, Projet de formation des intervenants en Protection Jeunesse aux droits des jeunes par d'anciens jeunes placés français, Léo Mathey, Président de REPAIRS, Adepape 75 (Paris), Divine Usabase, Ambassadrice jeunesse, SOS Village d'enfants Canada, Plaidoyer auprès de l'Organisation des Nations Unies



Retour en grand groupe, ateliers participatifs: Travailler ensemble en protection de la jeunesse : la participation des jeunes au coeur du changement



Les recherches par les pairs, des dispositifs capacitants? Perrine Robin, Maîtresse de conférences, Sciences de l'Éducation, Université Paris Créteil, Fouzy Mathey, SOS village d'enfants France, Projet de formation des intervenants en Protection Jeunesse aux droits des jeunes par d'anciens jeunes placés français



Les relations comptent: examiner les voies menant à des relations de soutien à long terme pour les jeunes placés qui font la transition vers la vie adulte, Mélanie Doucet, Assistante de recherche, École de travail social, Université McGill



Les associations d'entraide d'anciens placés pour accompagner la transition à la vie adulte : entre droits communs et droits spécifiques, présentation de Léo Mathey, Président de REPAIRS, Adepape 75 (Paris)



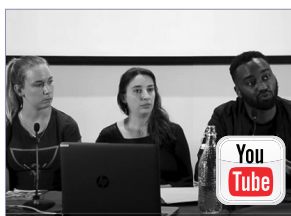
Les associations d'entraide d'anciens placés pour accompagner la transition à la vie adulte : entre droits communs et droits spécifiques, présentation de l'Adepape VAR et du Passeport Malin, Marceau Dell'Unto, Président, ADEPAPE 83 (Var)



Cultiver une communauté et une voix pour les jeunes placé.e.s et anciens placé.e.s au Québec, Amanda Keller et Jessica Côté-Guimond, CARE Jeunesse



Présentation de l'Intersection à Québec, Victoria Gagnon, coordonnatrice de l'organisme



Les associations d'entraide d'anciens placé.e.s, période de questions



De la création à l'innovation : jeunes et professionnels croisent leurs regards pour améliorer le soutien apporté aux jeunes en besoin de protection, Emily Laliberté, directrice générale et artistique de Coup d'éclats et coordonnatrice du projet Porte-Voix, Jean Paiement, adjoint à la directrice, Programme jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Comité des jeunes EDJeP, Comité des jeunes ayant vécu un placement et intervenants significatifs



Retour en grand groupe, ateliers participatifs : *De la préparation à la vie autonome au devenir adulte des jeunes placés : comment améliorer les pratiques, les politiques et le soutien apporté aux jeunes en besoin de protection?*



Prise de parole de Marcelle Partouche Gutierrez, membre du comité EDJep



Prise de parole de Jade Bourdages, Professeure à l'École de travail social, UQÀM



Prise de parole de Diane Aubin, Psychologue et consultante clinique à Dans la rue

Selon Isabelle Lacroix, considérer les usagers comme des « acteurs » et non plus comme des bénéficiaires passifs est le propre de l'ensemble des politiques publiques. La participation des usagers à leur prise en charge en protection de la jeunesse n'y fait pas exception, notamment sous l'influence des traités internationaux comme la Convention internationale des droits de l'enfant et des politiques internes aux pays. On veut que les jeunes prennent part aux décisions qui les concernent et que leur droit d'être entendus soit respecté.

En compagnie de Rosita Vargas Diaz et Isabelle-Ann Leclair-Mallette, Isabelle Lacroix soulève l'importance de la participation des jeunes durant et après le placement. Toutefois, elles mentionnent l'absence de promotion systématique de la participation collective des jeunes actuellement bien que les recherches montrent que celle-ci leur permet d'expérimenter leur autonomie future.

3.1 Les différentes formes de participation des jeunes

Présentées ici, quatre formes de participation différentes, qui ouvrent des perspectives intéressantes pour l'avenir : la participation à travers les dispositifs institutionnels, à travers les associations d'entraide, à travers la recherche et à travers des processus de cocréation.

3.1.1 La participation à travers les dispositifs institutionnels

Les représentants d'un Comité des résidents et des usagers, d'un Commissariat aux plaintes, et d'un Programme qualification jeunesse (PQJ) ont décrit les espaces de participation favorisés par leurs structures.

D'abord, Roland Desmarais et Ella-Claire Pinette, des personnes-ressources du Comité des usagers du centre jeunesse de Montréal, ont expliqué comment la participation des jeunes, ainsi que celle des parents, est au cœur de leur travail. Leur mission est la défense, la protection et le respect des droits des usagers. Ils ont instauré plusieurs mécanismes de participation et de consultation. Ils se sont mobilisés pour qu'il existe un espace de participation dans les résidences, les comités de résidents. Cet espace permet aux résidents de donner un avis sur les transformations et projets qui les concernent comme les rénovations des sites et le service alimentaire, de collaborer et de « donner au suivant », car souvent ils ne pourront pas voir les changements opérés avant leur départ. Outre ces espaces de participation directe, ils ont cocréé des fiches d'information avec les jeunes qui sont diffusées dans les différents milieux de vie et sur leur [site web](#).

Pour leur part, les représentants du Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Céline Roy, Chantal Legault, et Guy Lupien, ont expliqué que leur mission était la promotion des droits des usagers. Ils recueillent les plaintes que les jeunes placés formulent à propos des services offerts et reçus en protection de la jeunesse. Ils essaient d'abord de traiter les situations dans le milieu, avec la participation des plaignants et en collaboration avec le comité des usagers. Outre le traitement des plaintes, ils ont un rôle de promotion et de sensibilisation auprès des jeunes et des intervenants, notamment en ce qui concerne les droits de jeunes usagers.

Pour sa part, Josée Kassabian du CISSS de la Montérégie-Est a parlé de la contribution du PQJ à la participation des jeunes en transition vers la vie adulte. Le Programme qualification jeunesse naît en 2006 pour répondre aux besoins de préparation des jeunes sortant de placement. Le système de protection de la jeunesse ne les prépare pas à leur transition à la vie adulte et les jeunes ne peuvent pas bénéficier d'un suivi après leur 18^e anniversaire. Plusieurs vivent alors des situations de grande vulnérabilité. Par exemple, ils représentent une importante proportion des jeunes adultes vivant l'instabilité résidentielle ou l'itinérance au Québec. Ce programme proposé sur une base volontaire cible les

jeunes sans projet de réintégration familiale ou ayant un projet peu probable. L'admission au PQJ commence à 16 ans et se poursuit pendant 3 ans en fonction des capacités des jeunes. Il y a trois volets : 1) l'autonomie fonctionnelle; 2) la qualification, parcours emploi ou formation qualifiante; et 3) le réseau. Basée sur l'approche d'autonomisation et l'approche milieu, l'intervention met de l'avant la participation des jeunes et leur pouvoir d'agir.

Les résultats des travaux d'Isabelle Lacroix et ses collaboratrices sur la participation des jeunes durant le placement montrent son rôle central, qu'elle soit individuelle ou collective. Les comités des résidents et des usagers s'avèrent un important espace de participation collective pour les jeunes. Cette participation apporte aux jeunes d'abord d'être dans une position d'acteur, ce qui produit un sentiment de bien-être et de revalorisation personnelle. Pour le milieu de vie, la participation est avantageuse, parce qu'elle permet la pacification des conflits, développant la connaissance des jeunes de la mission et des contraintes de l'établissement et à leur rôle d'intermédiaire entre les jeunes pairs et l'établissement.

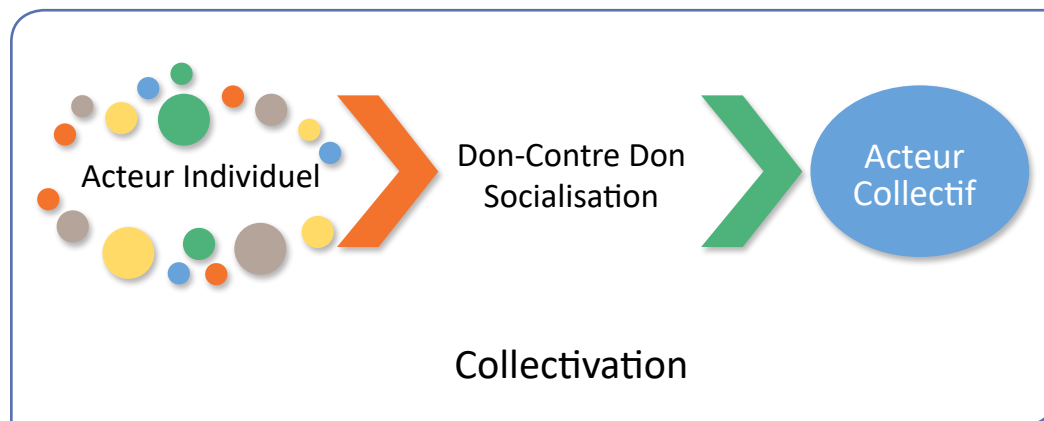
Cependant, selon les *Concernés*, ces espaces, notamment le Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services et le Comité des résidents et des usagers, s'avèrent limités et ne favorisent pas forcément leur participation. Ils contestent la véritable participation des jeunes dans ces structures et critiquent l'accès et la distance produite par la verticalité de la relation avec eux. Ils expriment leur difficulté à surmonter les obstacles administratifs et institutionnels à leur participation. De leur point de vue, il n'existe pas de vrais espaces de concertation, de cocréation et d'implication des jeunes dans la prise de décision et des solutions qui les concernent. Les jeunes ont en outre critiqué aussi le mot « usager » utilisé par les présentateurs qu'ils trouvent déshumanisant. Les présentateurs ont tenté de se justifier par le cadre légal à l'intérieur duquel ils opèrent et ont promis d'être plus sensibles au choix des termes.

Comme relevé par Isabelle Lacroix et ses collaboratrices, une tension existe entre la protection et les droits des jeunes. La socialisation institutionnelle ne favorise pas l'apprentissage de la citoyenneté, et leur intégration à la sortie du système est plutôt pensée du point de vue de leur citoyenneté socio-économique. Leur citoyenneté politique est encore en chantier. Développer leur capacité à faire entendre leur voix à la fois individuellement et collectivement est un enjeu majeur pour leur transition vers l'âge adulte. Pour cela, les conditions d'une mise en œuvre effective de la participation dans les lieux de placement et à la sortie dépendent de changements à tous les niveaux du système de la protection de l'enfance, de la direction aux types d'interventions menées.

3.1.2 La participation à travers les associations d'entraide

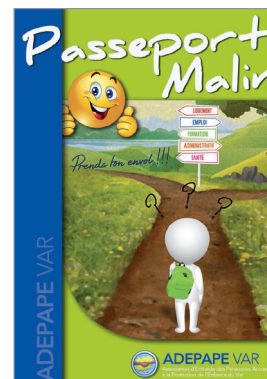
Les défis que rencontrent les jeunes sortant du système de protection de l'enfance pour entrer dans la vie adulte sont bien documentés. Leur passage à la vie adulte est brusque et les jeunes ont souvent moins de soutien et d'outils que ceux de la population générale. Ils sont plus susceptibles de vivre à l'intersection de différents espaces de vulnérabilité et de discrimination à leur sortie du système. Se pose donc la question du soutien dans leur transition.

Selon les observations d'Isabelle Lacroix et ses collaboratrices, les conditions difficiles de transition à la vie adulte de ces jeunes et leur besoin de soutien opèrent comme des déclencheurs de l'engagement initial des jeunes dans des associations d'entraide. Pourtant elles ont documenté un processus de collectivisation de leur expérience d'engagement, où les raisons de maintenir ce dernier ne relèvent plus du registre strictement individuel, mais bien d'un registre collectif. Cette socialisation collective dans l'organisation, produit un cycle de don/contre-don. Les jeunes prennent une position de réciprocité dans une communauté de personnes qui ont vécu la même expérience. Dans cette histoire commune, ils peuvent faire sens ensemble et transformer l'expérience subjective, voire de retourner le stigmate d'« enfant placé ». C'est le cas de nos présentateurs anciens placés. La plupart des *Concernés* ont témoigné que la participation et un réseau de soutien peuvent servir de rempart pour la transition à la vie adulte.



En France, il y a 76 associations départementales d'entraide des personnes accueillies à la protection de l'enfance (ADEPAPE). Elles sont financées par des dons, mais également par les départements et leurs services de l'Aide sociale à l'enfance. Marceau Dell'Unto, président de l'ADEPAPE du Var, a présenté son association qui a pour but de favoriser l'insertion sociale, morale, professionnelle et culturelle des jeunes qui sortent du système de protection de l'enfance à leur majorité. Elle a une vocation plus professionnelle, dispose d'un large éventail d'interventions psychosociales telles que le soutien à la transition à la vie adulte et aux démarches personnalisées, le soutien pour l'inscription à un projet d'étude

ou de travail et l'aide au logement. Elle peut dépanner temporairement un jeune qui a besoin d'un logement. Pour répondre au manque d'information et à la difficulté de naviguer dans le système d'aide sociale après la sortie du système de protection de l'enfance, la Commission jeunes a développé un manuel pour renseigner les jeunes sortants : *Le Passeport Malin*.



Leo Mathey, président de REPAIRS ! 75 (ADEPAPE de Paris), explique la naissance de cette association, issue d'une recherche où en partageant leurs histoires individuelles, ils ont réalisé que les défis de la transition étaient partagés et que le système était défaillant dans l'accompagnement. La plus grande inégalité que vivent ces jeunes est celle face au temps : ils doivent faire beaucoup en peu de temps et avec peu de ressources. Les jeunes se sont organisés pour pouvoir créer un espace d'entraide. Ils n'ont pas une prétention professionnelle, ils visent, par leur statut de pair, à mettre au service d'autres jeunes leurs savoirs expérientiels pour les accompagner dans leur trajectoire commune; ils partagent ces difficultés, mais aussi les ressources et les solutions. Cette association a une gouvernance horizontale, et les jeunes ne sont pas vus seulement comme des bénéficiaires, mais comme des acteurs impliqués. À un niveau plus militant, ils visent la défense des droits et des besoins des jeunes placés qui doivent faire face à la transition à la vie adulte.

Au Québec, il existe deux associations d'entraide : le Réseau intersection Québec (RIQ) créé en 2014 et basé à Québec et le Centre Amitié, Ressources et Entraide pour la Jeunesse (C.A.R.E. Jeunesse), né en 2015 et œuvrant à Montréal. Les deux organismes souffrent de sous-financement et luttent pour maintenir leurs services.

Victoria Gagnon, coordonnatrice du RIQ, ancienne jeune placée, a présenté son association « par et pour » les jeunes placés et ex-placés âgés de 15 à 25 ans. Cet organisme sans but lucratif, qui se qualifie de réseau d'entraide, vise à faciliter la transition à la vie adulte. Leur objectif est de soutenir l'intégration sociale, résidentielle et professionnelle des jeunes, de devenir un filet de sécurité pour eux, où ils peuvent entretenir un sentiment d'appartenance et d'affiliation sociale, d'accompagner les jeunes dans un processus d'autonomisation et de demande d'aide adaptée en les rendant responsables, de leur donner une voix, ainsi que de travailler dans le développement d'un partenariat avec des organismes.

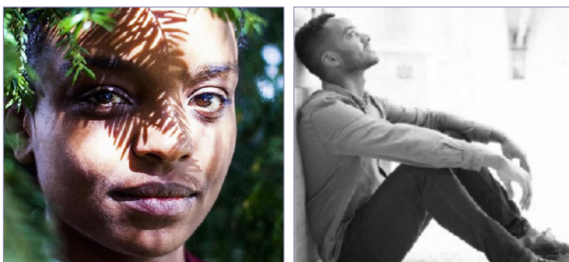
Amanda Keller fondatrice et Jessica Coté-Guimond membre du C.A.R.E. Jeunesse ont présenté leur association d'entraide « par et pour » les jeunes placés et anciens placés au Québec. Cet organisme sans but lucratif a été fondé par des jeunes ex-placés et a pour mission principale l'amélioration de la qualité de vie des membres, en leur fournissant un environnement sain et sécurisant afin de leur permettre de faire connaissance et de créer des relations de soutien. Les jeunes ont l'opportunité de promouvoir leurs besoins et leurs droits à l'éducation

et l'autonomisation, à les relier aux ressources utiles, à examiner les politiques relatives aux jeunes placés, et à offrir aux professionnels des formations et des consultations à propos des questions et problématiques pertinentes concernant les jeunes et anciens placés.

En vidéoconférence depuis l'Argentine, Mariana Incarnato, directrice de Doncel, a présenté cette association civile fondée en 2004 qui cherche à améliorer la transition des jeunes placés vers l'âge adulte, pour qu'ils puissent exercer leurs droits au logement, au travail et à l'éducation. Leur mission est de contribuer à l'autonomisation des jeunes dans leur transition, afin qu'ils deviennent des citoyens actifs et productifs. Rapidement, ils se sont rendu compte des failles de l'accompagnement lors de la transition. Ils ont favorisé des espaces de participation des jeunes, au sein desquels a émergé le souhait de fonder un collectif de jeunes, un milieu d'entraide : Le collectif Guia Egreso (guide sortie); l'une de leurs plus grandes réalisations est d'avoir réussi à faire passer en 2018 une loi d'accompagnement pour la sortie (la Loi nationale 27 364), qui est l'une des étapes de la mise en œuvre du Programme d'accompagnement pour la sortie des jeunes sans protection parentale. Cette loi prescrit un suivi personnalisé et l'octroi de 80 % d'un revenu minimum pour tous les jeunes qui transitent à la vie adulte après un placement en protection de l'enfance jusqu'à leurs 21 ans. Ces jeunes ont participé à toutes les étapes de l'adoption de cette loi et continuent à militer pour accélérer et assurer son implantation.

3.1.3 Participation citoyenne : des récits et des retombées

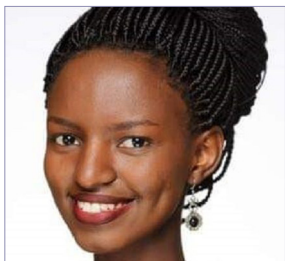
Quatre jeunes ex-placés nous racontent leurs histoires d'engagement et expliquent comment ces histoires se sont entrelacées pour produire de nouvelles formes de participation et des réseaux globaux, pour travailler sur la question à l'international. Deux thèmes clés de leur présentation sont l'importance de la participation et du savoir expérientiel des jeunes.



D'abord, Léo et Fouzy Mathey, frère et sœur, ont raconté leur souhait de s'engager, lié à leur expérience de recherche par les pairs avec Pierrine Robin. Il y a une expérience commune qui traverse leurs différentes trajectoires et ils ressentent la nécessité de

s'organiser pour donner de l'espace à d'autres jeunes qui, comme eux, ont besoin d'un soutien pour surmonter la transition vers la vie adulte. C'est ainsi qu'ils ont fondé REPAIRS! 75. Ils ont aussi été invités par SOS Village d'enfants afin de participer au « Projet européen de formation des professionnels aux droits de l'enfant ». Ces jeunes ont travaillé en concertation avec des personnes de huit pays, développant un plaidoyer, un guide et une formation à l'intention des professionnels, en se

centrant sur la Convention internationale des droits de l'enfant. Ils militent aussi avec d'autres jeunes en France, dans le mouvement « La Rue à 18 ans », pour recevoir un accompagnement universel à leur sortie du système de protection de la jeunesse, et ainsi éviter la précarité, la vulnérabilité et l'itinérance.



Divine Usabase, nous a raconté son histoire et son chemin pour devenir ambassadrice jeunesse de SOS village d'enfants Canada, après avoir grandi dans le système de protection de la jeunesse à Muyinga au Burundi. Elle a aussi participé au projet « Take action » où elle a visité des écoles pour sensibiliser les jeunes au développement durable. Elle était au Forum « Global perspectives », qui a réuni divers acteurs de la société civile, pour traiter de la participation des jeunes, et c'est là qu'elle a rencontré Fouzy Mathey. Elles ont alors cofondé l'organisation « Yes for Humanity », rassemblant des personnes de 42 pays autour du thème de la crise environnementale. Tous ces jeunes s'entendent sur l'importance de se réapproprier leur histoire et de l'utiliser non pas comme une source de honte, mais comme un moteur de mobilisation et ils croient à un travail collaboratif pour changer le système.

3.1.4 La participation à travers la recherche

Les recherches participatives s'avèrent un moyen intéressant de reconnaître le savoir expérientiel des personnes et leur capacité d'agir. Pierrine Robin, Fouzy Mathey et Mélanie Doucet ont montré les retombées possibles de ce genre d'approche avec des jeunes anciens placés. Jusque-là, le discours de ces jeunes était socialement disqualifié par leur statut de « jeunes suivis en protection ». Les intervenants craignaient que de participer à une recherche sur le sujet risquait de réactiver leurs traumatismes.

Pierrine Robin, chercheure, et Fouzy Mathey, chercheure paire, ont présenté leur démarche et les résultats de la première recherche par les pairs menée en France avec des jeunes qui ont été suivis en protection de l'enfance. À partir de leurs connaissances expérientielles, ils ont proposé et mis en œuvre des stratégies pour accéder aux jeunes les plus vulnérables et ils ont coconstruit avec les chercheuses divers dispositifs adaptés aux jeunes comme des groupes de discussion médiés par le photolangage. Ceci a permis une véritable coconstruction et une collaboration. On passait d'un travail de recherche *avec* les pairs à un travail de recherche *par* les pairs.

Les présentatrices décrivent leur projet comme un espace d'émancipation ayant favorisé :

- une relation de soutien entre enquêteur et enquêté,
- la possibilité pour les jeunes de se collectiviser et d'avoir un récit commun,
- un sentiment d'appui et de revalorisation identitaires.

Les jeunes ont remarqué que leurs difficultés n'étaient pas liées uniquement à leurs caractéristiques personnelles, mais aux conditions sociales, notamment le (peu de) soutien reçu à leur sortie du placement. Cette recherche leur a permis aussi de mobiliser de nouveaux rôles, de participer à des actions collectives et de prendre la parole dans les arènes scientifique et politique. Ils ont fait figure d'interface entre différents acteurs pour mettre des sujets à l'agenda politique (pour les mineurs non accompagnés et pour l'adoption homoparentale, par exemple) et pour sensibiliser le grand public aux failles dans l'accompagnement après 18 ans. Ils se sont organisés et ont créé des associations d'entraide, où ils ont installé de nouvelles formes de gouvernance plus horizontales laissant un espace pour une multitude de voix et de discours.

Du côté canadien, Mélanie Doucet a présenté les résultats d'une recherche-action participative menée par elle et d'autres cochercheurs pairs, qui comme elle, ont vécu une transition difficile à la vie adulte après un placement en protection de l'enfance. On s'intéressait aux relations des jeunes après la sortie du système qui seraient favorables à une transition positive à la vie adulte, ainsi qu'aux manières dont celles-ci pouvaient se préserver. Pour sa présentation, Mélanie Doucet s'est attardée à trois approches prometteuses : les pratiques tenant compte des traumatismes, la prise de décision axée sur les jeunes et l'appui et l'encouragement inconditionnels à long terme. Deux images représentent ces approches et les recommandations ont été organisées autour d'elles.

La première nommée « Conformité » évoque l'expérience des jeunes à la sortie de placement en lien avec une demande d'aide. Les jeunes ne se sentent pas écoutés et perçoivent une nécessité de se conformer aux valeurs des personnes qui décident de leur accès à l'aide dont ils ont besoin. Ils recommandent le développement de pratiques tenant compte des traumatismes, c'est pourquoi



la formation des professionnels œuvrant dans le système de protection à l'enfance, dans les institutions publiques et dans la communauté est cruciale. Ils recommandent aussi d'informer et de faire participer les jeunes à toutes les décisions qui les concernent. Les travailleurs de première ligne doivent être à l'écoute des besoins des jeunes placés et de ceux qui passent à la vie adulte, les croire et défendre leurs besoins.



La deuxième image nommée « La lumière dans nos cœurs » montre que le principe d'autonomiser les jeunes sortant du système les oblige à s'isoler et à grandir trop vite. Il faut donc créer et maintenir des communautés de liens durables pendant que les jeunes sont toujours pris en charge pour qu'ils aient un réseau de soutien qui les suivra pendant toute leur vie.

3.1.5. La participation à travers des processus de cocréation artistique



Lors du colloque, le travail de cocréation du Comité Jeunes EDJeP et de Porte-Voix² était en exposition. Ce projet collaboratif a permis à des jeunes qui ont vécu un ou plusieurs placement(s) en centre jeunesse de s'exprimer par la création. Parmi les œuvres exposées, on peut compter la poésie, le rap, et une installation nommée *État des lieux* d'autres produits de nature politico-

sociale ont également été réalisés, tels qu'un guide sur les droits des enfants à l'intention des enfants et des jeunes placés³, ainsi que deux lettres ouvertes aux décideurs politiques⁴ et un mémoire déposé à la Commission Laurent⁵.

Ce type de participation permet non seulement de reconnaître les savoirs expérientiels des jeunes, mais constitue également un moteur de changement social, stimulé par différents moyens tels que l'art et la vulgarisation visant la sensibilisation et l'appropriation des connaissances. Ces œuvres et cet exercice de cocréation nous ont aussi servi de rempart pour réfléchir à l'amélioration du soutien apporté aux jeunes en situation de placement.

2 « Porte-Voix est une initiative de co.création proposée dans différents centres jeunesse depuis 2012. Le projet a pour objectif d'offrir un espace de prise de parole libre et ouvert aux jeunes afin qu'ils.elles soient partie prenante des décisions les concernant et qu'ils.elles puissent s'inscrire en partenariat avec leurs éducateurs.trices, les décideurs publics et la société pour influencer les politiques et les programmes qui leur sont destinés. Porte-Voix consiste en une série d'ateliers de libre expression contribuant au processus de réinsertion sociale des jeunes, au développement de leurs habiletés sociales et de leurs capacités d'analyse ». <https://www.coupdeclats.com/porte-voix>.

3 Le comité de jeunes ex-placés de la recherche EDJeP et l'équipe EDJeP. (2018) *Ressources pour les jeunes*. EDJeP, <http://edjep.ca/wp-content/uploads/2018/11/Ressources-pour-les-jeunes.pdf>

4 Membres du comité des jeunes sur le devenir des jeunes placés (EDJEP) et cocréateurs du projet Porte-Voix. (2018, 4 septembre). Parlons DPJ. *La Presse+*, https://plus.lapresse.ca/screens/0b48a448-5895-470b-a37f-7617ed2c328e_7C_0.html?utm_medium=Twitter&utm_campaign=Internal+Share&utm_content=Screen&fbclid=IwAR2yBViR1vjRdmkQTjTcnWWjcNJ4SM5eq7aUn-TmA1qjC3XsdHh22VAH9dc
Laliberté, Emily. (2018, 27 octobre). Madame McCann, les jeunes veulent être entendus. *La Presse+*, http://mi.lapresse.ca/screens/1f514b19-a6da-4562-a96c-fb0170852e2e_7C_0.html

5 <https://regardsrecherche.com/wp-content/uploads/2020/05/Memoire-Porte-Voix.pdf>



Septembre 2016. J'étais en fugue. Au bout de 3 jours, j'avais décidé de rentrer chez moi. Je suis allée au métro Henri-Bouasse avec mon copain. Quand je suis débarquée une policière à bicyclette m'a arrêtée. Je n'avais jamais été arrêtée de tout le monde avant. Je me sentais mal et stressée. La policière m'a amené dans la voiture pour me donner supposément des conseils parce qu'ils ont toujours détenu la vérité.

Novembre 2016. Je venais de faire mes ongles. Amis(e)s chez moi, j'ai eu une grave situation avec ma mère. Les policiers m'ont encore arrêtée. Ils m'ont amenée dans leur voiture. Ils ont dit qu'ils m'emmèneraient dans un endroit où je serais hébergée comme à l'hôtel. J'ai finalement dormi chez mes grands-parents. Le lendemain, je me suis réveillée tôt pour entrer la TS, mais en réalité je l'ai trouvée devant chez moi avec une policière. Je suis rentrée au centre en après-midi le jour-là, les policiers me révisaient.

Décembre 2016. J'ai appris une mauvaise nouvelle et je ne l'ai pas pris. Je me sentais vraiment mal. Je n'étais plus capable. Je suis sortie avec mes parents pendant 1 jour, mais ça a mal tourné. Je ne sais plus retourner au centre. Mon père me retenait en attendant les policiers. Ils ont appelé chez moi, ils m'ont pris, m'ont conduit la voiture, puis m'ont arrêtée. Je n'ai vraiment pas aimé ça. Dans la voiture, ils avaient essayé de forcer ses poignets que je force dans la fenêtre devant moi. Ça a pris du temps avant qu'ils m'emmènent les manettes. Elles étaient serrées. J'ai eu beaucoup de bleus sur les poignets. J'ai encore mal.

Février 2016. Le jour de la Saint-Valentin, je suis partie en fugue. Le jeudi de cette semaine-là, j'ai eu une situation avec mon père, mon copain et moi. Mon père m'a bloquée dans une cabine d'ascenseur et les policiers sont arrivés. J'ai couru, mon père a couru et la police m'a prise. Une policière m'a fait une jambe. Quand j'étais par terre, elle m'a mis son pied dans la cheville, m'a attaché les poignets. Elle m'a dit que j'avais presque fait une VOLEE DE PAIT et que mon comportement était inacceptable.

Une fois dans la voiture, elle m'a dit que mes parents m'avaient MAL ELEVEE et qu'ils étaient sûrement IMMIGRANTS comme moi. Elle m'a dit que si je continuais sur ce chemin-là, j'allais devenir une DELINQUANTE (la magnitude du monde pense ça.)

Selon moi, ce n'est pas professionnel la façon dont j'ai été traitée. Je suis seulement une jeune fille de 16 ans, les manettes, c'est pour les CRIMI NELS, pas pour les fugueuses. Les policiers abusent de leur pouvoir.

~ H-A chambre 13 ~



Je n'ai pas su du jour au lendemain que je serais placée. C'est moi qui ai fait la demande pour venir ici. J'étais fiancée de vivre en famille d'accueil. Là-bas, on s'occupait mal de moi. Personne n'avait les compétences pour m'aider avec mon vécu difficile.

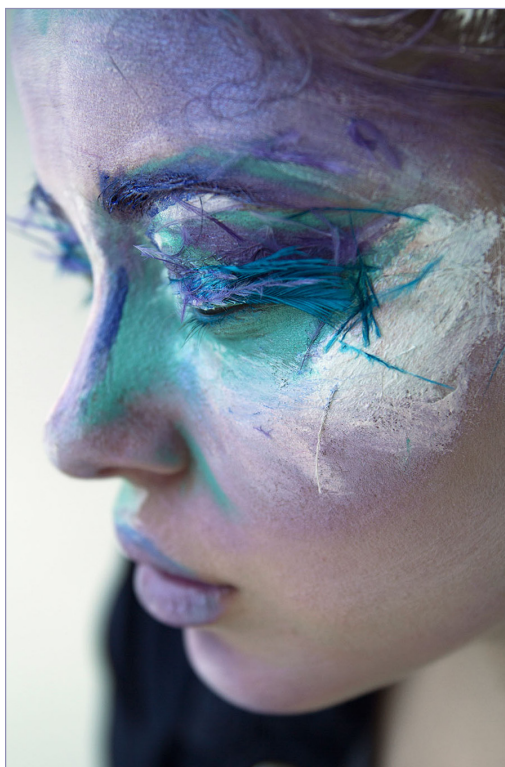
Le jour de mon départ, une TS est venue me chercher. Elle a appelé l'accueil d'urgence et j'y suis arrivée vers 15h30. J'ai passé mes premières 48 heures en unité spéciale. Là-bas, j'étais enfermée. Il fallait cogner à la porte de la chambre pour toute demande. Je n'aimais pas être enfermée.

Après être passée au tribunal, je suis arrivée dans une unité de vie. J'ai eu peur quand j'ai vu l'éducatrice qui m'a accueillie. Elle avait des tatouages partout sur ses bras et le cou. J'avais vraiment peur de ce genre. J'imaginais que je serais toujours en chambre comme en prison. Être enfermée, c'est ma plus grande peur.

Quand j'avais 6 ans, on m'a enfermée, puis agressée. Je ne peux plus le supporter.

Une fois ici, j'ai réalisé que j'avais eu peur pour rien. Ici, je suis libre d'ouvrir ma porte, de m'évader vers autre chose.

K. chambre 6



À toi qui aurais envie de me déchirer, de me détruire, de me taper, hache que tu me fais peur. J'ai peur de prendre ta parole à cause de toi. Des mots restent coincés dans ma gorge, dans mon poignet, dans ma tête. J'ai peur que tu le makes de moi comme tant d'autres avant toi...

chère toi,
te sours-tu ? ton anxiété dans la poitrine, impossible de respirer, chacun de tes cils, un à un retire. Si l'air de tu t'es trouvée. Te regarder dans le miroir te fait saut souffrir au point de vouloir mourir.

Aujourd'hui tu vas mieux, tu n'as plus peur. Tu marches sans craindre les jugements. Tu apprécies ton reflet. Quelqu'un t'aime pour qui tu es ! prend soin de toi

N. chambre 12

3.2 En mode solution : ensemble pour défaire les principaux nœuds relevés par des jeunes anciens placés

Animée par Emily Laliberté et Jean Paiement, cette activité visait à croiser les savoirs. Des professionnels, des chercheurs, et des porte-paroles jeunesse ont formé des binômes pour animer des ateliers avec le public autour de 6 enjeux prioritaires identifiés pour les membres du comité EDJeP. Par la suite, on a proposé conjointement de pistes d'amélioration. Voici les résultats de cette activité :

Principales embûches soulevées par les jeunes *Concernés*

A) La prévention de l'intervention de la protection de la jeunesse : Les signalements en protection de la jeunesse ne font qu'augmenter, ce qui engorge le système et comporte une importante charge de travail pour les intervenants. Cependant, peu est fait pour agir avec les jeunes et leurs familles pour prévenir cette intervention de l'État dans leurs vies.

Diverses pistes ont été identifiées pour mieux soutenir les familles et les jeunes.

Pour les familles :

- assurer des conditions de vie de base aux familles par des moyens variés comme un revenu minimum et l'accès au logement;
- l'accessibilité et l'adaptation des services aux réalités des familles;
- développer des stratégies de *reaching out* et établir une relation de partenariat avec les familles, les jeunes et les services communautaires;
- travailler par exemple avec des pairs aidants pour faire tomber les barrières et créer un meilleur environnement de travail conjoint.

Pour les jeunes placés :

- offre de ressources d'hébergement spécialisées pour des populations plus vulnérables (p. ex. : toxicomanie, santé mentale, déficience intellectuelle, jeunes familles);
- changer la perception négative du système pour bâtir des liens de confiance;
- revaloriser son caractère social.

B) L'accessibilité à des services adaptés en santé mentale et en santé physique :

Avec des services fragmentés et cloisonnés et une médicalisation des problèmes sociaux, les jeunes placés sont marginalisés. Déjà qu'ils ont peu de pouvoir sur leur vie dans le système de protection de l'enfance, lorsqu'ils ont besoin de services de santé mentale ou physique, ils perdent davantage de pouvoir sur eux-mêmes, dépossédés de leur corps et de leur santé.

Des recommandations touchent à la culture, l'évaluation des besoins, l'organisation des services et les pratiques cliniques.

Culture :

- transformer le langage de manière profonde, il y a des mots qui font violence;
- reconnaître la souffrance des jeunes;
- sortir d'une intervention axée sur les problèmes;
- favoriser une posture d'humilité, de curiosité (désir d'apprendre de l'autre);
- annoncer ses couleurs (il faut tenir en compte des diversités de parcours, de culture, d'orientation sexuelle).

Évaluation des besoins :

- percevoir la santé mentale comme multifactorielle, issue d'une situation, de conditions de vie et de l'histoire des jeunes;
- prendre un certain temps pour évaluer les besoins;
- considérer le diagnostic comme non fixe et le réévaluer de manière continue.

Organisation des services et pratiques cliniques :

- privilégier les équipes multidisciplinaires pour l'évaluation et la prise en charge;
- placer les jeunes au centre des démarches et les voir comme des acteurs à part entière en reconnaissant leurs droits;
- les accompagner dans leur détresse et reconnaître leurs compétences;
- informer les jeunes sur les services et le rôle de chacun des acteurs;
- impliquer les proches;
- s'ouvrir aux approches alternatives (plusieurs idées sont soumises dans ce carnet);
- favoriser les associations d'entraide;
- empêcher la destruction des dossiers des jeunes pour qu'ils puissent accéder à leur information et en faire sens;
- créer des passerelles de communication entre les différents acteurs.

C) La stabilité et la continuité des services : Dans le discours de la protection de la jeunesse, l'intervention doit et veut assurer la stabilité et la permanence. Pourtant, le système n'est pas capable de le faire. Par exemple, la grande rotation professionnelle, et les multiples déplacements entre les milieux de vie affectent le sentiment d'appartenance des jeunes, leurs liens de confiance et leur stabilité relationnelle, suscitant une incompréhension et une perception d'injustice.

Pour y arriver, il faudra mettre de l'avant :

- des relations de confiance à l'intérieur et à l'extérieur du système;
- des intervenants pivots aidant les jeunes à créer des liens avec les autres acteurs tissant un réseau de soutien qui agit comme filet de sécurité;
- des transferts personnalisés pour les jeunes;
- l'intervention de proximité et l'incitation des intervenants à sortir de leurs locaux et du milieu institutionnel;
- un accès à l'information sur les ressources locales comme le Service d'Aide Mobile à l'Intervention Communautaire (SAMIC), une plateforme web, avec géolocalisation, qui liste les ressources communautaires locales; permettant ainsi aux jeunes de recevoir le soutien dont ils ont besoin à la sortie du système de protection de la jeunesse.

D) Le développement de la singularité et des diversités : Chaque jeune a son caractère unique, mais dès son arrivée dans le système de protection de la jeunesse, il y a une obligation d'entrer dans le moule, en particulier pour ceux qui se trouvent dans des milieux plus carcéraux. Plusieurs se sentent discriminés par leur différence, c'est le cas de ceux qui appartiennent à une communauté culturelle, LGBTQ+, autochtones, migrants, entre autres.

Comme pistes d'amélioration, il faudra :

- reconnaître qu'il y a une discrimination qui se fait envers les jeunes et l'adresser;
- valoriser les jeunes dans leurs choix, leur culture, leur sexualité et leur genre;
- déconstruire et contrer les trois P : peur, préjugé et principe;
- se positionner contre la colonisation des savoirs;
- favoriser le partage des expériences et des connaissances;
- changer le langage, préférer des discours et des pratiques qui promeuvent la diversité, veiller à la pollinisation et la pérennité de ceux-ci;
- sensibiliser la population;
- trouver le bon moment et le bon espace pour l'action;
- prendre une posture de non-confrontation.

E) Développement du pouvoir d'agir : Les jeunes placés voient leur liberté limitée et certains disent sentir une perte d'identité. Il y a peu de lieux pour la participation aux décisions qui les concernent et encore moins au vrai exercice de leur citoyenneté.

Pour y arriver, il faudra :

- augmenter les espaces d'expérimentation de la parole et de la participation des jeunes;
- créer des espaces publics et dans le milieu de vie pour être valorisé, pour s'exprimer et pour prendre sa place;
- former les intervenants et les jeunes sur les droits et montrer comment défendre ces derniers, en favorisant une approche critique;
- incorporer des principes d'éducation populaire pour les jeunes, pour développer des connaissances à partir de leur savoir expérientiel;
- créer des partenariats entre les jeunes et différents acteurs;
- cultiver une volonté de représentativité, pour donner la pleine accessibilité aux jeunes variés et divers;
- sortir du paradigme de l'autonomie et chercher des espaces de collectivisation et de collaboration, des jeunes à échelle nationale et internationale.

F) La préparation à la vie adulte : Les jeunes placés, nous le savons, vivent un passage abrupt et difficile vers l'âge adulte.

Pour les aider dans cette transition, les participants aux ateliers ont proposé plusieurs pistes de solution :

- Donner aux jeunes plus de temps et de meilleures conditions pour la transition à la vie adulte.
- Améliorer les conditions de vie pendant le placement, pour ne pas limiter leur liberté et leurs capacités.
- Éviter les techniques de contention et d'isolement.
- Informer les jeunes des services et des ressources disponibles et avoir un intervenant qui les réfère de manière personnalisée.
- Créer une atmosphère de confiance avec les intervenants et prolonger les liens avec le centre jeunesse après leur majorité.

- Allonger la prise en charge et ouvrir l'accès au PQJ à tous les jeunes pris en charge.
- Baser l'intervention sur leurs besoins, leurs désirs et la connaissance de soi.
- Faire un suivi personnalisé et plus long.
- Expliquer aux jeunes les décisions qui sont prises à leur égard.
- Préparer les jeunes à leur autonomie en amont en intégrant par exemple des ateliers dans les milieux de vie.
- Augmenter les ressources d'aide à la transition.
- Diversifier et accroître l'offre de ressources d'hébergement (p. ex. : accepter les animaux).
- Sensibiliser et former les intervenants et gestionnaires aux besoins des jeunes en transition à la vie adulte, en utilisant des supports comme le projet Porte-Voix.
- Favoriser un espace de collaboration entre différents acteurs pour mieux soutenir les jeunes dans leur transition à la vie adulte.

3.3 Travailler ensemble en protection de la jeunesse : la participation des jeunes au cœur du changement en bref ...

Enjeux notables

La transition à la vie adulte des jeunes comporte plusieurs défis.

- Ils sont forcés à être autonomes dès leur sortie du système, sans forcément avoir été préparés ou sans avoir les ressources nécessaires
- Ils sont nombreux à avoir vécu des périodes d'itinérance
- Ils sont plus susceptibles d'être victimes d'une ou plusieurs vulnérabilités et discriminations
- Les jeunes et leurs familles vivent à l'intersection de plusieurs défis et contextes de vie dont il faut tenir compte dans leur prise en charge
- Tension entre la protection et les droits des jeunes
 - Paradoxalement, les dispositifs de protection peuvent limiter les droits des jeunes, notamment celui à la participation
 - Les dispositifs de participation existants ne sont pas suffisants
 - La participation ne peut être réduite à une seule consultation

- La distance entre les instances institutionnelles dites participatives et les jeunes.
 - La façon dont les jeunes sont désignés est perçue comme violente : mot « usager ».
 - Il existe plusieurs obstacles à la participation des jeunes qui sont difficiles à surmonter.
 - La participation est limitée aux jeunes les plus « conformes ».
- Le système tend à reproduire des inégalités.
- Le système ne s'avère pas adapté aux besoins et défis des jeunes et de leurs familles.
 - L'intervention et l'accès axés sur les problèmes. Les actions sont alors correctives.
 - Le système ne prend pas en compte la diversité et la globalité des jeunes.
 - Les services sont fragmentés, cloisonnés et comportent plusieurs barrières d'accès.
 - Il n'a pas une continuité des services.
 - Il a peu d'espaces à la participation.
 - Il y a une tension entre le savoir expérientiel et le savoir expert.

PISTES À EXPLORER POUR LA PARTICIPATION DES JEUNES

La participation des jeunes est un droit fondamental et permet d'assurer leur développement intégral

- Ils doivent être reconnus comme acteurs à part entière et être mis au centre de décisions qui les concernent
- Il faut tenir compte de leur savoir expérientiel, et cela dans différentes sphères : intervention, recherche, politiques, etc.
- La participation individuelle et collective est un enjeu majeur pour leur entrée à l'âge adulte

La participation et un réseau de soutien peuvent servir de socle de protection pour la transition à la vie adulte

- Il faut tenir compte de l'importance des relations des jeunes placés et sortant du système
- Les associations s'avèrent une ressource fondamentale pour la transition à la vie adulte

Plusieurs pistes de solution issues de la participation à Porte-Voix

- Les projets participatifs innovants permettent aux jeunes de faire émerger des enjeux systémiques et de faire sens de leurs difficultés
- Lors du colloque, par le biais d'ateliers menés par les jeunes et un professionnel de confiance, il a été possible d'imaginer des solutions adaptées et validées en temps réel

4. Synthèse et perspectives sur les réseaux d'action collective autour des jeunes et avec eux : la nécessité urgente d'un changement radical



Le travail de rue: un cas de figure des pratiques d'intervention de proximité, Annie Fontaine, Professeure agrégée, École de travail social et de criminologie, Université Laval



Aller vers les jeunes... une réflexion, Elisabeth Greissler, Professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal



Le travail de rue et la multiplication des liens faibles, Eduardo Gonzalez, Département de criminologie, Faculté des Sciences Sociales, Université d'Ottawa



L'intervention de proximité dans le réseau de la santé et des services sociaux, Julie Pearson, cheffe de service, Services psychosociaux généraux CIUSSS-Estrie, Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke



L'évaluation comme levier de transformation des pratiques, Bernard-Simon Leclerc, Chercheur, Centre de recherche et de partage des savoirs InterActions, Direction de la recherche, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal



Notre évaluation collective: Table de développement social Centre-Sud, François Bergeron, directeur, Table de développement social Centre-Sud



Présentation du Comité Jeune Aire Ouverte (CAO) et période de questions



Synthèse des concerné.es + période de questions



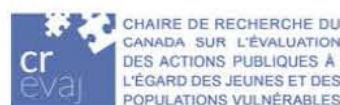
Recommandations issues
du colloque de juin 2019
*Réseaux d'action collective autour
et avec les jeunes : comment mieux
travailler ensemble ?*

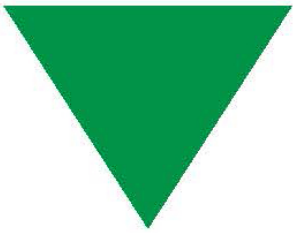
Julie Deschênes, Ph. D. (c)
Rosita Vargas Diaz, Ph. D. (c)

Pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes vulnérables, il faut travailler ensemble. La collaboration est pertinente à tous les paliers : entre professionnels, entre organisations, voire entre secteurs d'action. Une meilleure réponse aux besoins des jeunes passe aussi par leur participation active aux décisions qui les concernent. C'est ainsi que jeunes concernés, chercheurs et professionnels du terrain sont venus en juin 2019 partager leurs expériences et connaissances pour dresser un portrait de la collaboration autour des jeunes et stimuler la réflexion sur l'action collective de demain. Voici en 4 pages, l'essentiel de nos apprentissages.

Réseaux d'action collective autour des jeunes et avec eux

LA NÉCESSITÉ D'UN
CHANGEMENT RADICAL





Les présentations et les échanges dans le cadre du colloque convergent vers la nécessité d'un changement radical de paradigme dans les rapports de pouvoir, la gouvernance et les pratiques. Une distance se forme entre les besoins réels des jeunes et de leurs familles et les services qui leur sont offerts. Privilégiant l'efficacité, l'État ne s'intéresse qu'à ce qui est jugé comme problématique. Les groupes d'individus les «plus vulnérables» sont ciblés dans une optique de gestion des risques. Les phénomènes sociaux sont traités dans une perspective réductionniste et fragmentaire et dans une optique sanitaire. On médicalise des enjeux sociaux. On se tourne vers le contrôle et la surveillance. Une tendance à uniformiser l'offre de services, sans tenir compte de la complexité des besoins et de la singularité de chacun, se dessine. Une logique d'offre de service au meilleur coût peut engendrer un besoin d'atteindre les cibles de productivité au détriment de la qualité et de l'adéquation aux besoins. L'asymétrie de pouvoir entre les domaines médical et psychosocial se reflète tant dans les relations entre les acteurs concernés que dans l'allocation des ressources.

Dans ce contexte, voici les recommandations qui ont été exprimées tout au long des 5 jours :

Un changement au niveau des rapports de pouvoir :

- Médical et psychosocial : Rééquilibrons ce rapport de pouvoir pour favoriser la collaboration interprofessionnelle et intersectorielle.
- Savoir expérientiel et savoir expert : Créons les conditions d'expression des savoirs expérientiels pour les rendre plus pertinents et favoriser un dialogue entre les deux savoirs.
- Milieu communautaire et milieu institutionnel : Sortons les organismes communautaires de la



précarité et d'une dynamique de financement public soumis à des objectifs ministériels ou de financement inadéquat, ils sont cruciaux pour soutenir les jeunes en difficulté.

Un changement au niveau de la gouvernance :

- Impliquer les jeunes dans la gouvernance : Ils sont les premiers concernés et leur savoir expérientiel des services et de leur organisation s'avère fondamental pour orienter les changements.
- Réviser la reddition de comptes : Tournons-nous vers une évaluation qui prend acte des différentes dimensions de la performance, et mettons en place des pratiques de gestion orientées vers l'amélioration continue de la qualité des services.
- Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance clinique : Une gouvernance clinique visant l'amélioration continue de la qualité des soins pour les jeunes, impliquant un échange plus équilibré des savoirs multiples et des relations entre les gestionnaires et les cliniciens serait à considérer. La collaboration interprofessionnelle et intersectorielle doit se faire entre les secteurs et à tous les niveaux afin d'intervenir de manière cohérente.

- Utiliser l'évaluation des interventions et des partenariats comme levier de transformation des pratiques : Ce type d'évaluation représente un moyen intéressant pour évaluer les changements dans les pratiques et l'implantation de projets novateurs à l'intérieur des services ou dans la communauté.

- Donner plus d'importance aux innovations locales, aux initiatives des acteurs de terrain pour développer des approches qui seront ensuite évaluées et mises à l'échelle si pertinentes.

Un changement au niveau des pratiques :

- Mettre le jeune au centre de l'intervention et tenir compte de sa globalité : Articulons et mobilisons l'ensemble de son réseau formel et informel : ses amis, sa famille, les personnes importantes dans sa vie, en plus des intervenants et professionnels des milieux communautaire et institutionnel.
- Tenir compte de l'importance des liens : Le milieu institutionnel met l'accent sur la professionnalisation et la distance professionnelle. Au contraire, en tant que professionnels, créons et préservons des liens et des réseaux autour du jeune.

Les jeunes au cœur de notre événement

Dès l'idéation du colloque, nous souhaitons mettre en place une participation effective des jeunes concernés par les services de soutien.

Par leur engagement dans tous les aspects du colloque, ils ont donné une dimension supplémentaire à cet événement. Ils ont obligé les experts scientifiques à adapter encore plus leur contenu. Ils sont intervenus tout au long du colloque pour signifier leur approbation, voire leur désapprobation, suscitant réactions et invitant au dialogue. Ils ont aussi exprimé leur voix, avec beaucoup de respect et sans taire leurs expériences parfois douloureuses et ont invité l'ensemble des personnes présentes à reconsidérer leur engagement pour un avenir plus respectueux. Évitant les dénonciations, ils ont fait preuve de courage, d'audace et de responsabilité.

- Agir en amont : Les jeunes concernés proposent d'adopter une vision à plus long terme de l'intervention qui perçoit les actions comme un investissement pour le futur plutôt que de se concentrer sur le traitement des situations de crise et des comportements.

- Aller vers les jeunes, l'intervention de proximité : Tendons la main aux jeunes et retissons des liens de confiance. Pensons au travail de rue, à la pair-aidance et au « reaching out ». Ces interventions créent un contexte organisationnel qui permet une certaine marge de manœuvre, et qui alloue un temps suffisant pour l'intervention, l'établissement d'une relation de confiance, d'un sentiment d'appartenance et d'un soutien suffisant.

- Accompagner les jeunes dans leurs différentes transitions : Souvent, leur transition est conçue d'une manière univoque, leur imposant une certaine normativité. Multiplions les conditions et les options de développement. Soyons attentifs à leurs projets, sans conditionner le soutien à leur conformité à un système qui n'est pas adapté à leur réalité.

- Soutenir les intervenants et les professionnels qui travaillent avec les jeunes : Tenons aussi compte du bien-être des intervenants et des professionnels. Le soutien actuel qui leur est offert traite leurs difficultés individuelles. Il y a peu d'espace pour aborder et agir sur les déterminants organisationnels de la souffrance des intervenants. Un milieu favorisant le sentiment de cohésion et la solidarité serait bénéfique.

Au terme de cette semaine de réflexion autour des jeunes et avec eux, répétons-le, la solution est claire : un changement radical de paradigme dans les rapports de pouvoir, la gouvernance et les pratiques. Si le projet semble ambitieux, considérons que chaque étape effectuée en ce sens aura un impact bénéfique notable sur la prochaine génération. Faisons preuve d'audace!



Auteurs

Julie Deschênes et Rosita Vargas Diaz, Ph. D. (c)
Travail Social, Université de Montréal, Assistantes
de recherche CREVAJ, ENAP

Sous la supervision de

Nassera Touati, Ph. D., professeure titulaire à l'École
nationale d'administration publique (ENAP), directrice
scientifique de l'équipe de recherche REGARDS

Martin Goyette, Ph. D., professeur titulaire à l'École
nationale d'administration publique (ENAP), titulaire de
la Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des
actions publiques à l'égard des jeunes et des populations
vulnérables (CREVAJ)

David Payan, coordonnateur de la Chaire de recherche du
Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des
jeunes et des populations vulnérables (CREVAJ)

Geneviève Grenier, spécialiste en mobilisation des
connaissances, équipe REGARDS, CRPSI, CIUSSS du Nord-
de-l'Île-de-Montréal

Graphisme

Patricia Décarie, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Diffusion

CRPSI, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal : www.centreinteractions.ca,
équipe de recherche REGARDS : regardsrecherche.com et Chaire de recherche du Canada
sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes
et des populations vulnérables : crevaj.ca

Reproduction

Il est permis de reproduire à des fins purement
informatives et non commerciales tout extrait du présent
document pourvu qu'aucune modification n'y soit
apportée et que le nom de l'auteur original et de la source
soient clairement indiqués.

Références

Pour en savoir davantage, consultez le carnet synthèse
du colloque *Réseaux d'action collective autour et avec
les jeunes : comment mieux travailler ensemble ?*

Remerciements

Nous tenons à remercier les chercheurs, les professionnels
et particulièrement *Les Concernés*, le groupe de jeunes
collaborateurs et commentateurs lors du colloque. Vous
avez contribué à la réussite et surtout à la pertinence de
cet événement et de cette publication.

Crédits photos

Cercle Carré

Réalisé en co-crédation avec un groupe de jeunes en famille
d'accueil suivi.e.s au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-
Montréal

Artistes-Accompagnatrices : Laurence Messier-Moreau,
Emily Laliberté

Photographie et post-production : Laurence Messier-
Moreau

© Coup d'éclats

12 chambres à soi...

Réalisé en co-crédation avec un groupe d'adolescentes
placées en protection de la jeunesse au CIUSSS du Centre-
Sud-de-l'Île-de-Montréal

Artistes-accompagnatrices et photographes : Laurence
Messier-Moreau, Emily Laliberté

© Coup d'éclats

Porte de sortie

Réalisé en co-crédation avec le comité des jeunes de
l'EDJeP

Co-créateur.trice.s : Kevin Backwood, Geneviève Caron,
Jessica Côté-Guimond, Marcelle Partouche Gutierrez,
Samuel Thibault Ladouceur, Emilie Roy, Camille Shaink
Artistes-accompagnatrices : Mélina Desrosiers, Emily
Laliberté

Co-conception et réalisation : EN TEMPS ET LIEU

© Coup d'éclats